

CFA Bordeaux Montaigne

IUT Bordeaux Montaigne

Pôle des Métiers du Livre

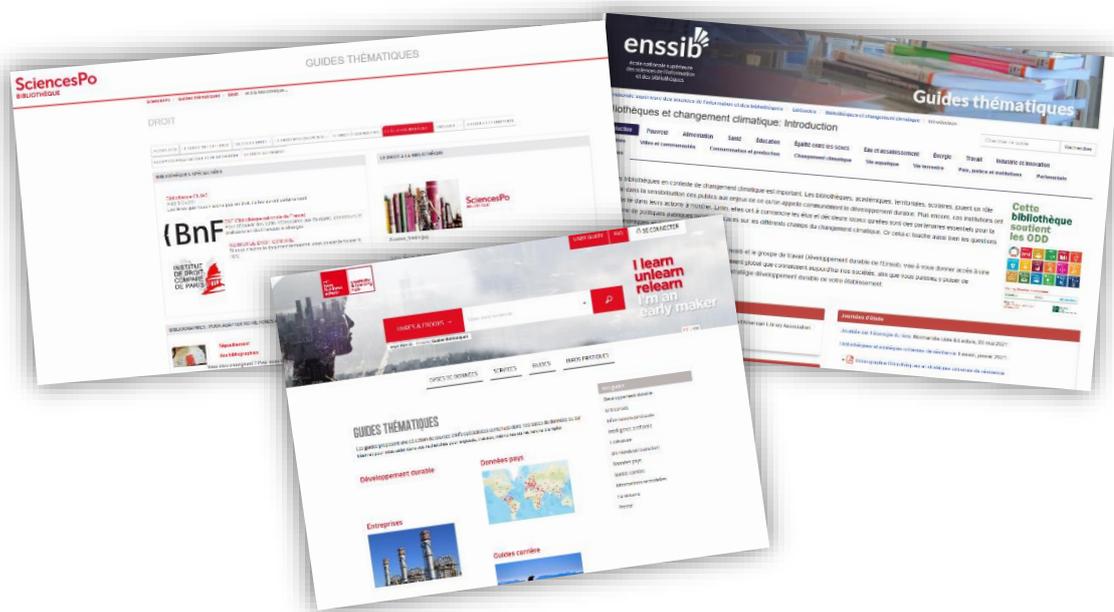
Licence professionnelle mention bibliothécaire



# La création de guides thématiques numériques au sein de l'École nationale de la magistrature

Réalisé par Guillaume PAVERNE

Soutenu le 22 juin 2021



Dirigé par Mme NERISSON Sylvie et M. PICHON Alban

Mémoire professionnel

**La création de guides thématiques numériques au sein de  
l'Ecole nationale de la magistrature**

Réalisé par Guillaume PAVERNE

Soutenu le 22 juin 2021

Dirigé par Mme NERISSON Sylvie et M. PICHON Alban

IUT Bordeaux Montaigne

---

Licence professionnelle mention bibliothécaire

# Remerciements

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont concouru à l'aboutissement de ce mémoire professionnel. Je voudrais remercier tout d'abord mes deux directeurs de mémoire, Mme Nérison et M. Pichon , qui m'ont aidé à structurer ma pensée et à trouver de nouvelles idées. Je remercie également M. Epron pour ses conseils précieux quant à l'orientation de mon sujet de mémoire.

Je souhaite également remercier ma tutrice apprentissage Mme Hybois pour son implication, sa relecture et son accompagnement tout au long de l'année. Je remercie également mes collègues de l'Ecole nationale de la magistrature. Malgré les circonstances sanitaires exceptionnelles de cette année 2021, l'expérience au sein de l'Ecole nationale de la magistrature fut enrichissante et m'a permis de développer nombre de compétences.

Je tiens aussi remercier toutes les bibliothèques qui ont été interrogées sur la conception des guides thématiques.

Ainsi je remercie vivement :

- La bibliothèque de Science Po Paris
- La bibliothèque de l'Ecole nationale supérieur des sciences de l'information et des bibliothèques
- Le Learning Hub d'emlyon

Pour finir, je remercie toutes les personnes qui me sont proches : famille, amis, ainsi que les collègues de formation. Leur soutien me fut essentiel durant toute la rédaction de ce mémoire.

## **Avant-propos**

Ce mémoire s'insère pleinement dans mon expérience d'apprentissage vécue tout au long de l'année 2020-2021. Le choix du sujet s'explique par différents facteurs. Premièrement, ce choix se fonde sur les différentes problématiques rencontrées au sein du Service de la recherche et de la documentation. En effet, la bibliothèque de l'ENM poursuit depuis plusieurs années plusieurs projets dans le but d'améliorer la médiation numérique.

En outre, les thématiques déployées dans ce mémoire demeurent d'actualité puisque la crise sanitaire COVID-19, en limitant les interactions physiques, a modifié les pratiques professionnelles des bibliothécaires. Les interfaces et la proposition de ressources numériques sont devenues des enjeux importants durant cette période. Il s'agissait donc, à travers l'analyse des guides numériques thématiques, d'étudier un exemple précis de dispositifs de médiation mis en place en bibliothèque.

## Table des illustrations

Illustration 1 : capture d'écran de la page « Productions documentaires » éditée sur l'intranet .....	10
Illustration 2 : capture d'écran d'un Lipguide créé par l'université Aix-Marseille.....	11
Illustration 3: capture d'écran de la page des guides thématiques du Learning Hub d'emlyon.....	12
Illustration 4 : liste des guides proposés par le Learning Hub d'emlyon .....	16
Illustration 5: liste des guides proposés par l'ENSSIB .....	16
Illustration 6 : liste des guides proposés par Science Po Paris .....	17
Illustration 7 : page « exception pédagogique » présentée par la bibliothèque de Science Po Paris.....	18
Illustration 8 : exemple d'écrit introductif provenant d'un guide de Science Po Paris ...	19
Illustration 9 : capture d'écran du guide thématique « COVID-19 » créé par Science Po .....	30
Illustration 10: capture d'écran du guide thématique « Droit » édité par Science Po.....	31
Illustration 11 : capture d'écran de la page « Développement durable » publiée par le Learning Hub d'emlyon.....	32
Illustration 12: liste de signets présents dans un guide thématique de l'ENSSIB.....	33
Illustration 13 : exemple d'un carrousel de sélections .....	35

## **Table des tableaux**

Tableau 1: thèmes et sujets du guide « Droit de l'environnement » .....	21
Tableau 2 : thèmes et sujets du guide « Justice et numérique » .....	22
Tableau 3 : exemple d'application pour le guide thématique « Droit de l'environnement » .....	28
Tableau 4 : exemple d'application pour le guide thématique « Justice et numérique » ..	29

# Sommaire

<b>Introduction.....</b>	<b>1</b>
<b>I. Portail documentaire et guides thématiques : l'intégration de nouveaux outils au sein de l'Ecole nationale de la magistrature.....</b>	<b>3</b>
A. L'Ecole nationale de la magistrature et ses missions.....	3
B. Activités et fonctions du Service de la recherche et de la documentation .....	5
C. L'intégration d'un portail documentaire et la valorisation de nouvelles ressources	8
<b>II. La création des guides thématiques : préconisations et outils .....</b>	<b>14</b>
A. La conception de l'éditorialisation d'un guide thématique.....	14
B. Opérer la sélection des documents à intégrer dans les guides thématiques .....	22
C. Le signalement des documents au sein de l'interface .....	30
D. La mise en place de l'évaluation des guides thématiques et les perspectives pour la diffusion des guides thématiques.....	36
<b>Conclusion .....</b>	<b>38</b>
<b>Sources .....</b>	<b>40</b>
<b>Annexes .....</b>	<b>I</b>

# Introduction

Depuis plusieurs années, les bibliothèques en France tendent à assimiler les outils numériques à leurs pratiques professionnelles. Cette appropriation vise notamment à assurer un service plus accessible auprès du public en s'affranchissant des contraintes physiques. Ainsi, les bibliothèques publiques se sont dotées, pour la majorité, de portails documentaires permettant, entre autres, la valorisation de documents numériques, voire de sites Internet. Cette évolution se retrouve également au sein des établissements universitaires qui, par le biais d'abonnements à des bases numériques, mettent à la disposition des étudiants des ressources électroniques. Un article publié par sur le site de *Livre Hebdo* indique par ailleurs que 93% des bibliothèques académiques possédaient en 2018 des *ebooks*, illustrant ainsi la prégnance actuelle des documents numériques.<sup>1</sup>

Le service de la recherche et de la documentation de l'Ecole nationale de la magistrature (ENM), lieu de mon apprentissage, s'inscrit dans cette dynamique. La bibliothèque a ainsi récemment mis en place un projet pour demander la conception d'un portail documentaire. En effet, jusqu'alors les contenus numériques de la bibliothèque étaient diffusés via le site intranet de l'Ecole, ce qui limitait toute autonomie. Le projet ayant été validé au cours de l'année 2021, le portail documentaire devrait être intégré dans les prochains mois. Dans ce contexte, la bibliothèque envisage d'utiliser ce nouvel outil afin de créer des guides thématiques numériques. Ces guides thématiques sont des interfaces par lesquelles il est possible de constituer des collections numériques. Par le biais de cette action, le service de la recherche et de la documentation souhaite davantage valoriser les documents dématérialisés.

Dans cette perspective, ce mémoire se donne pour objectif de formaliser des recommandations et des préconisations en vue de la création de ces guides thématiques numériques. La problématique qui structure le propos s'exprime donc en ceci : quels sont les préconisations et les outils pouvant être formalisés pour créer des guides thématiques numériques au sein de l'Ecole nationale de la magistrature ?

Ce travail de recherche s'appuie sur un ensemble de sources parmi lesquelles des ouvrages professionnels. Il se fonde aussi sur des observations, ainsi que des entretiens

---

<sup>1</sup> HEURTEMATTE Véronique, 93 % des bibliothèques académiques ont des *ebooks* [En ligne] <https://www.livreshebdo.fr/article/93-des-bibliotheques-academiques-ont-des-ebooks> [consulté le 21 mai 2021]

menés auprès de bibliothécaires responsables de guides thématiques numériques. Les établissements interrogés sont les suivants : la bibliothèque de Science Po Paris, la bibliothèque de l'Ecole nationale des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB) et, pour finir, le Learning Hub d'emlyon. Chaque structure présente un intérêt spécifique. La bibliothèque de Science Po Paris, tout d'abord, se distingue par la richesse des ressources diffusées. En outre, elle publie sur le site de l'Ecole des guides numériques, dont un qui est dédié à la discipline du droit. Au contraire, la bibliothèque de l'ENSSIB ne traite pas des questions juridiques dans ses collections numériques. Néanmoins son intégration dans une école à vocation nationale peut induire des similarités de fonctionnement avec l'ENM. A l'instar de l'ENM, l'ENSSIB forme des étudiants dans un domaine précis, en l'occurrence celui des sciences de l'information et des bibliothèques, et développe ainsi une expertise. Pour finir, le Learning Hub est un centre documentaire, principalement numérique, affilié à l'école de commerce privée emlyon. Le Learning Hub conçoit de ce fait des guides thématiques qui abordent, en grande majorité, des sujets liés à l'univers entrepreneurial. Toutefois, son intérêt réside en ceci que le Learning Hub de l'emlyon élabore ses interfaces à partir de son portail documentaire Syracuse, édité par Alfeo. Syracuse étant le système informatique retenu par l'Ecole nationale de la magistrature, il est possible d'utiliser, pour l'ENM, les mêmes fonctionnalités que le Learning Hub de l'emlyon.

Le propos développé tout au long de ce travail de recherche se divise en deux parties. La première partie consiste en une description plus approfondie du contexte dans lequel s'insère la conception du portail documentaire et des guides thématiques numériques. Les missions de l'ENM et les fonctionnalités de l'interface sont notamment exposées plus en détail. La seconde partie énonce plusieurs préconisations, établies à partir de la recherche menée, et susceptibles d'être transposées dans le but de créer des guides thématiques numériques.

# I. Portail documentaire et guides thématiques : l'intégration de nouveaux outils au sein de l'Ecole nationale de la magistrature

Créée en 1958 sous la dénomination de Centre national d'études juridiques, L'Ecole nationale de la magistrature (ENM) est un établissement public autonome, unique, qui forme les futurs magistrats en France. Elle est la seule structure en France à assurer cette fonction. De ce fait, sa qualité d'espace de formation, de surcroît à vocation nationale, influe sur les missions du service de la recherche et de la documentation. Il s'agit, lors de cette première partie, de présenter ces missions, ainsi que le contexte dans lequel s'inscrit l'intégration du portail documentaire et, par extension, d'éventuels guides thématiques.

## A. L'Ecole nationale de la magistrature et ses missions

L'ensemble des formations proposées par l'ENM est varié. Au cours de formations initiales ou continues, l'ENM dispense des apprentissages aux futurs magistrats, aux magistrats en fonction et aux juges non-professionnels.

### 1. La formation initiale et la formation continue

La formation initiale est accessible au moyen de concours, organisés par l'Ecole nationale de la magistrature, ou d'un dépôt de dossiers, dans le cas d'une reconversion professionnelle privée ou publique<sup>2</sup>. La durée de la formation est variable selon la modalité d'entrée à l'Ecole. Animée par la volonté d'associer l'expérience pratique à l'apprentissage de savoirs théoriques, l'Ecole nationale de la magistrature se présente comme une « *école d'application* ».

Le contenu des cours en présentiel est conçu par des magistrats détachés de la fonction publique. Nommés coordinateurs de formateurs, ces professionnels de la justice assurent également une partie de l'enseignement. La présence de magistrats dans le corps

---

<sup>2</sup> ECOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE, *Formation initiale*, [En ligne] <https://www.enm.justice.fr/formation-initiale-francais> [consulté le 03 mai 2021]

pédagogique indique la volonté de l'ENM de donner un caractère pratique et empirique aux cours. Dans le but d'englober l'ensemble des aspects de la profession, l'organisation pédagogique est structurée en huit pôles. Ces pôles, dirigés par des doyens, sont par ailleurs communs à la formation initiale et à la formation continue.

Les stages mis en place par l'Ecole se veulent variés. En effet, si la majorité de ces stages est effectuée en juridiction, les élèves magistrats se familiarisent également avec des structures environnantes au domaine de la justice, telles que les prisons et les cabinets d'avocat<sup>3</sup>. A travers ces expériences, les élèves magistrats consolident leurs compétences professionnelles et juridiques. Pour finir, les élèves sont évalués tout au long de leur formation en vue de l'acquisition de plusieurs compétences<sup>4</sup>.

La formation continue de l'ENM, obligatoire en outre, permet aux magistrats en fonction de s'adapter aux évolutions professionnelles ou de « *renforcer leurs compétences techniques* »<sup>5</sup>. Les enseignements se déclinent en plusieurs domaines : la formation continue nationale, la formation continue régionale et, pour finir, la formation continue internationale. Elle offre ainsi la possibilité pour les professionnels de « *se spécialiser* » durant leur carrière à travers l'organisation de sessions (2 à 5 jours) ou de parcours diplômants qui se déroulent sur une année<sup>6 7</sup>.

## 2. D'autres formations de l'ENM

L'ENM organise également la formation continue de magistrats issus de l'étranger. Ainsi l'établissement reçoit « *chaque année, 3000 à 4000 élèves, juges ou procureurs étrangers* »<sup>8</sup>. Cet accueil vise entre autres à favoriser le « *partage des pratiques professionnelles* »<sup>9</sup>. Aussi permet-il de faire émerger une réflexion sur des thèmes juridiques précis dans le cadre de coopérations entre pays. Là encore, la formation se divise en plusieurs parcours selon le profil des élèves. Les magistrats étrangers peuvent ainsi bénéficier d'un enseignement intégré à la formation initiale, d'une durée de dix mois, ou d'une formation

---

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> Voir annexe 1

<sup>5</sup> ECOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE, *Formation continue* [En ligne] <https://www.enm.justice.fr/formation-continue-francais> [consulté le 05 mai 2021]

<sup>6</sup> Voir annexe 1

<sup>7</sup> *Ibid.*

<sup>8</sup> ECOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE, *Formation des magistrats étrangers* [En ligne] <https://www.enm.justice.fr/formation-des-magistrats-etrangers> [consulté le 05 mai 2021]

<sup>9</sup> *Ibid.*

continue, de deux mois. De plus, des séminaires sont organisés par le département international de l'ENM. Ces temps de rencontre donnent lieu à des échanges à propos de sujets comme la « *délinquance des mineurs, divorces transfrontaliers, respect des droits fondamentaux en garde à vue ou encore les procédures d'insolvabilité transfrontalières* »<sup>10</sup>.

Pour finir, le Département des formations professionnelles spécialisées (DFPS), créé en 2008, met en place la formation de juges non professionnels tels que les assesseurs des pôles sociaux, les juges consulaires ou encore les conseillers prud'hommes<sup>11</sup>. Dans cette perspective, le DFPS planifie des sessions de formation initiale ou continue, dont la durée est communément de plusieurs jours, ainsi que des modules d'enseignement en e-formation<sup>12</sup>. De ce fait, une partie des apprentissages peut être réalisée à distance sur des ordinateurs. La formation des conseillers prud'hommes par exemple, comprend trois jours de e-formation et deux jours d'ateliers en présence<sup>13</sup>.

## B. Activités et fonctions du Service de la recherche et de la documentation

Le service de la recherche et de la documentation est composé de professionnels dont le profil de compétences diffère. En effet, certains membres du service ont reçu un diplôme dans le domaine de la bibliothéconomie, tandis que d'autres furent formés en tant que juristes. Cette complémentarité permet au service de remplir tout à la fois des fonctions relevant du traitement des collections, notamment leur acquisition et leur conservation, et des tâches de productions documentaires.

### 1. Les fonctions de service au public et de conservation des documents

La bibliothèque étant pleinement intégrée dans un établissement de formation, ses premières tâches relèvent de la mise à disposition des documents au public. Ainsi les bibliothécaires organisent l'acquisition des documents, principalement des ouvrages et des

---

<sup>10</sup> *Ibid.*

<sup>11</sup> ECOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE, *Les 10 ans de la formation des publics non issus du corps judiciaire* [En ligne] <https://www.enm.justice.fr/actu-13022019-les-10-ans-de-la-formation-des-publics-non-issus-du-corps-judiciaire> [consulté le 25 mai 2021]

<sup>12</sup> ECOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE, *Conseillers prud'hommes* [En ligne] <https://www.enm.justice.fr/formation-conseillers-prud-hommes> [consulté le 25 mai 2021]

<sup>13</sup> *Ibid.*

DVD, puis constituent les notices dans le catalogue au moyen d'un traitement intellectuel et matériel. Selon le dernier rapport d'activité de l'école, publiée en 2020, « *les moyens budgétaires d'un montant de 250 050 euros sont consacrés à l'acquisition et à la gestion d'un fond documentaire* »<sup>14</sup>. Les collections principales regroupent les supports pédagogiques (manuels de droits), les ouvrages indispensables à la pratique du droit (codes), ainsi que des ouvrages qui abordent les problématiques juridiques ou les affaires judiciaires. Le plan de classement reprend celui mis en place par la Chancellerie. Les ouvrages sont rangés selon des thèmes précis (droit civil, droit des mineurs, déontologie du magistrat). Des périodiques et des ouvrages de culture générale sont également conservés au fond de cette section, sur des étagères prévues à cet effet.

Le service de la recherche et de la documentation communique aussi des ouvrages davantage généraux. En effet, l'exercice de la magistrature induit une connaissance profonde des réalités sociologiques, tangibles, et observables en France. C'est pourquoi des collections complémentaires, constituées de monographies de sociologie et de psychologie, sont mises à la disposition des magistrats et des élèves magistrats.

Parallèlement, le service planifie des conférences en partenariat avec des structures telles que la librairie Mollat. Ces événements permettent de traiter de sujets juridiques sous un prisme différent de celui habituellement utilisé au sein de l'école. Le service a notamment organisé une conférence qui abordait les rapports entre la pratique du droit et l'univers d'Harry Potter. Néanmoins, l'élaboration de ces conférences est actuellement inapplicable en raison de la crise sanitaire COVID-19.

Enfin, la bibliothèque se voit chargée de conserver les archives produites par l'Ecole nationale de la magistrature. Ces archives regroupent, les dossiers attachés aux anciens de l'Ecole ainsi que les documents administratifs qui contribuent au fonctionnement de l'établissement depuis une soixantaine d'années.

## 2. La production de contenus documentaires et le Prix de l'ENM

En complément de ses activités de service public et de conservation, le service réalise des produits documentaires pour aider le public de l'école. Ainsi le service conçoit et met à jour

---

<sup>14</sup> ECOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE, Rapport d'activité 2020 [En ligne] <https://www.enm.justice.fr/sites/default/files/publications/rappa-ENM-2020v2.pdf> [consulté le 15 mai 2021]

des bibliographies dans le cadre des enseignements proposés par les différents pôles pédagogiques de l'école. Dans cette perspective, des échanges réguliers sont établis entre les chargés de formation et le personnel de la bibliothèque. C'est pourquoi les bibliographies traitent de sujets variés, liés à des thématiques judiciaires précises, telles que *la Lutte contre la radicalisation violente, le contentieux du droit de la consommation*, ou encore *Les Prisons*. L'actualisation de ces bibliographies s'inscrit annuellement dans des moments importants de la formation des magistrats, notamment lors de la Première prise de fonction des juges en mai. Par ailleurs, la bibliothèque communique régulièrement un document regroupant les *Nouvelles acquisitions de la bibliothèque* ; ainsi qu'un *Bulletin des sommaires* qui indique le nom des articles présents à l'intérieur des revues reçues par le service.

Outre les bibliographies, le service de la recherche et de la documentation établit une veille sur l'actualité juridique en droit pénal et civil. Ces veilles diffusent entre autres des articles de lois, des éléments de doctrine ou de jurisprudence. Cette activité témoigne de la présence de compétences dans le domaine de la recherche documentaire et de la sélection d'informations. La bibliothèque transmet également un panorama de presse quotidien à la Direction de l'école. Comme son nom l'indique, ce document, constitué d'articles de presse, permet de synthétiser et de diffuser les dernières informations relatives à la justice et à l'Ecole nationale de la magistrature.

La réalisation de l'ensemble de ces produits documentaires illustre l'existence de rapports coopératifs entre les différents services de l'Ecole. En effet, les bibliographies répondent majoritairement à des attentes formulées par les coordinateurs de formateurs, ceci afin de conserver une cohérence globale.

Pour finir, le service de la recherche et de la documentation participe à la valorisation de la recherche. En effet, l'Ecole nationale de la magistrature coédite avec *Dalloz* la revue « *Les cahiers de la justice* ». L'ENM publie aussi la Revue Justice actualité. Auparavant destinée aux seuls magistrats, celle-ci est désormais consultable sur le site Internet de l'Ecole. De surcroît, le service de la recherche et de la documentation organise l'attribution de deux prix : Le Prix de la recherche, annuel, pour récompenser une thèse ; et le Grand Prix de l'ENM qui récompense les travaux des magistrats des membres du personnel judiciaire ou, le cas échéant, tout autre professionnel dont les activités démontrent un intérêt pour le monde de la justice. Ce prix se tient tous les trois ans.

## C. L'intégration d'un portail documentaire et la valorisation de nouvelles ressources

### 1. La contextualisation du projet

L'intégration d'un portail documentaire au sein de la bibliothèque fut récemment validée par la Direction de l'Ecole. Néanmoins, cet aboutissement résulte d'un processus long, initié il y a plusieurs mois, voire plusieurs années. En effet, face aux limites de valorisation observées sur l'interface de l'intranet, le service de la recherche et de la documentation formula différentes demandes dans le but d'acquiescer un outil numérique indépendant du site de l'Ecole. Or, des contraintes liées à la sécurisation du site repoussèrent le projet. Cette situation évolua grâce au développement des formations du DFPS (Département des Formations Professionnelles Spécialisées), lesquelles sont mises en place pour un public externe au ministère. De surcroît, un cartable numérique Moodle fut créé pour la formation initiale. La mise en place de ces outils numériques, apporta un certain nombre de solutions techniques aux problèmes rencontrés et permit au service de la recherche et de la documentation d'envisager, à leur tour, l'acquisition d'un portail documentaire.

Dans ce contexte plusieurs étapes se sont ensuite succédées pour déterminer les attentes du service, ainsi que le choix du prestataire chargé de concevoir le portail documentaire. En premier lieu, la Direction de la bibliothèque élaborait un document « *d'expression de besoins* » qui, comme son nom l'indique, répertorie les besoins constatés par l'Ecole. De cette phase émergèrent les premières interrogations quant à l'intégration future des ressources pédagogiques dans le portail documentaire. Par la suite, la bibliothèque débuta la réalisation d'un *benchmark* visant à étudier les solutions du marché compatibles avec le SIGB existant : V-Smart. Cette recherche aboutit alors à deux solutions : les systèmes informatiques Syracuse, édité par Alfeo, ou Iguana. Afin d'établir une comparaison entre les deux systèmes de portail documentaires, des entretiens avec les sociétés furent menés. La bibliothèque prit également contact avec des structures déjà équipées de ces portails documentaires. Parallèlement, la Direction de l'Ecole donna son accord pour faire l'acquisition d'un portail documentaire.

En outre, la bibliothèque réorienta le contenu du projet. La présence d'une circulation asynchrone des données ayant été constatée, la bibliothèque émit l'idée de dissocier le SIGB

de l'intranet de l'Ecole. En effet, l'absence de synchronisation entre les deux systèmes informatiques constituait une limite pour le service de prêt, le nom des ouvrages empruntés étant mis à jour le lendemain et non le jour même. De ce fait, la décision fut prise de changer le *Système Intégré Gestion des Bibliothèques* (SIGB) conjointement à la création du portail documentaire. Après l'élaboration et la transmission du cahier des charges, la solution proposée par Alfeo fut sélectionnée par la Direction. L'achat du logiciel Syracuse, dernière étape du processus, fut réalisé par l'intermédiaire d'une centrale d'achat public, *l'Union des Groupements d'Achat Public* (UGAP). Le contrat associant l'ENM à la société Alfeo fut définitivement signé le 7 mai 2021.

## 2. Le développement d'un nouvel outil de médiation

L'intégration d'un portail documentaire présente plusieurs intérêts pour la bibliothèque. Tout d'abord, elle favorise l'autonomie du service et ouvre le champ des actions possibles. En effet, les pages numériques sont, aujourd'hui encore, publiées sur le site intranet de l'Ecole. Malgré une amélioration graphique observable ces derniers mois, notamment sur la page de présentation du service, elles restent, pour certaines, statiques et se caractérisent par un esthétisme terne, voire austère. Ce sont des éléments qui peuvent limiter la consultation des ressources par les élèves magistrats ou les magistrats et freiner les actions de médiation créées par la bibliothèque. Notre société actuelle étant marquée par la prédominance de l'image, il est donc nécessaire, pour une institution comme l'ENM, de prendre en compte les valeurs esthétiques communiquées par un site Internet.



Illustration 1 : capture d'écran de la page « Productions documentaires » éditée sur l'intranet

Pour finir, l'émergence de cet outil numérique prolonge la volonté du service de valoriser des ressources numériques. Si l'Ecole est déjà abonnée à plusieurs revues en format dématérialisé, parmi lesquelles celles éditées par *Dalloz* et par *LexisNexis*, le service désire poursuivre l'acquisition de ressources numériques. En effet, l'arrêt de plusieurs abonnements de juriscenseurs en format papier fut formalisé cette année dans le but de réinvestir les sommes économisées. Grâce à cette décision, le service a pu souscrire un abonnement à la base d'articles de presse *Europresse*. Du reste, l'ENM bénéficie d'un accès à l'agrégateur de revues *Cairn* par le biais du Ministère de la Justice.

### 3. Le système Syracuse : des fonctionnalités permettant la création de guides thématiques<sup>15</sup>

L'intégration du portail documentaire ouvre de nouvelles perspectives, notamment dans le champ de la constitution de collections numériques. Aussi de nouveaux projets peuvent-ils apparaître au sein du service, tels que la création de guides thématiques numériques. Les guides thématiques, communément appelés *Libguides*, sont des collections de ressources, majoritairement numériques, qui se structurent autour de sujets précis. La diffusion de ces ensembles de ressources s'effectue ensuite à travers l'élaboration de pages Internet de type

<sup>15</sup> Ces informations sont issues d'un document interne transmis par le prestataire Alfeo

Content Management System (CMS). Interfaces riches, denses et dynamiques, les *Libguides* sont majoritairement conçus via l'abonnement à un prestataire externe : *SpringShare*<sup>16</sup>. Le service de *SpringShare* est entre autres utilisé par l'Université d'Aix-Marseille, HEC Montréal ou encore Science Po<sup>17</sup>.

Illustration 2 : capture d'écran d'un Libguide créé par l'université Aix-Marseille

Néanmoins, la mise en place d'un guide thématique n'est pas circonscrite à l'interface proposée par *SpringShare*. Il est possible de réadapter cette forme de collections au sein d'autres systèmes informatiques comme le démontre l'exemple du Learning Hub de l'emlyon. Ce centre documentaire numérique, attaché à une école privée, publie leurs guides thématiques grâce à leur portail de gestion Syracuse qui est édité par la filiale Alfeo.

<sup>16</sup> SPRINGSHARE [En ligne] <https://www.springshare.com/libguides/cms.html> [consulté le 15 mai 2021]

<sup>17</sup> IDNUM, *Etude comparative de Libguides* [En ligne] <http://www.idnum.fr/essais-et-test/etude-comparative-de-libguides/> [consulté le 15 mai 2021]

# GUIDES THÉMATIQUES

Ces guides proposent une sélection de sources d'info spécialisées contenues dans nos bases de données ou sur Internet pour vous aider dans vos recherches pour exposés, travaux, mémoires ou recherche d'emploi.

## Développement durable



## Données pays



### Nos guides

- Developpement durable
- Entreprises
- Informations juridiques
- Intelligence artificielle
- Littérature
- Un monde en transition
- Données pays
- Guides carrière
- Informations sectorielles
- Féminisme
- Presse

Illustration 3: capture d'écran de la page des guides thématiques du Learning Hub d'emlyon

Cet exemple est particulièrement intéressant puisque l'Ecole nationale de la magistrature disposera également du portail documentaire Syracuse et donc, par extension, des mêmes fonctionnalités. En effet, le logiciel internet proposé par Alfeo contient des applications qui relèvent de la « *gestion de contenus* » (Syracuse Portail). Il met ainsi à disposition un « *nombre illimité de pages avec des modèles de mise en page variés, avec des encarts prêts à l'emploi (RSS, éditorials, multimédia, sélections documentaires etc...)* »<sup>18</sup>. Ces encarts peuvent donc servir à communiquer des ressources de natures différentes : signets, vidéos, textes éditoriaux, éléments de contextualisation. En outre, le système Syracuse déploie un « *éditeur WysiWyg intégré* ». Signifiant « *What you see is what you get* », littéralement en français « *je vois ce que tu vois aussi* », les modules d'édition WysiWyg sont utiles en ceci qu'ils permettent aux professionnels, comme aux particuliers, de s'affranchir du codage informatique. Le back office expose la page créée telle qu'elle sera publiée sur Internet<sup>19</sup>.

Par ailleurs, la bibliothèque opère simultanément un changement de SIGB. Actuellement doté du logiciel de gestion V-Smart, le service de la recherche et de la documentation souhaite changer pour acquérir le système de « *gestion documentaire* » Syracuse Gestion d'Alfeo. Ce système informatique expose des fonctionnalités de recherche et de catalogage plus performantes et offre, ainsi, à la bibliothèque, un outil Syracuse homogène et entier. Cette caractéristique favorise le transfert et l'interopérabilité des données entre le catalogue et l'interface.

---

<sup>18</sup> Informations contenues dans le document transmis par Alfeo

Institution unique en France, l'Ecole nationale de la magistrature élabore des parcours de formation pour tous les magistrats en France. Sa qualité d'établissement pédagogique influe sur les missions du service de la recherche de la documentation qui assure des tâches de service aux différents publics. Entre autres, la bibliothèque produit des documents, parmi lesquels des bibliographies, afin d'aider les élèves magistrats dans le cadre de leur première prise de fonction. Néanmoins, jusqu'à ces derniers mois, la bibliothèque pouvait rencontrer certaines limites de valorisation des ressources, principalement liées à l'outil informatique mis à disposition par l'Ecole. Prolongeant une volonté déjà existante de mettre en avant d'autres types de ressources, l'intégration d'un portail numérique permet aux services de se doter de nouveaux canaux de diffusion documentaire, tels que les guides thématiques. Or, comme l'indique Benoit Epron et Florence Burguy dans leur article « *Ce que les collections numériques font aux bibliothèques* », la valorisation de collections numérique « *interroge en profondeur le rôle et les pratiques professionnelles en bibliothèques* »<sup>20</sup>. Ainsi, l'intégration du portail numérique pourrait amener une modification du fonctionnement du service, notamment en raison de nouvelles pratiques de valorisation telles que les présentent les guides thématiques. C'est pourquoi la seconde partie de ce travail de recherche vise, dans ce contexte, à formaliser un ensemble de préconisations et d'outils.

---

<sup>20</sup>EPRON Benoit, BURGUY Florence, Ce que les collections numériques font aux bibliothèques, in « *Documentation et bibliothèques* » [En ligne] <https://www.erudit.org/fr/revues/documentation/2019-v65-n3-documentation04880/1064745ar.pdf> [consulté le 26 mai 2021]

## II. La création des guides thématiques : préconisations et outils

Comme le précise Benoit Epron et Florence Burguy, « *la valeur ajoutée* » des collections numériques, diffusées entre autres dans des guides thématiques, dépend en grande partie de la « *cohérence intellectuelle* » construite par les bibliothécaires<sup>21</sup>. Dans cette perspective, cinq champs de recommandations furent identifiés pour favoriser la création de guides thématiques pertinents au sein de l'École nationale de la magistrature : l'éditorialisation, la sélection des ressources, le signalement des liens ou documents, l'évaluation et, pour finir, les perspectives de diffusion au sein de l'établissement.

### A. La conception de l'éditorialisation d'un guide thématique

Selon Benoit Epron et Marcello Vitalli, la fonction éditoriale s'inscrit dans la pratique « *de choix et de productions de contenus* »<sup>22</sup>. Ainsi, le bibliothécaire, de par ses missions de sélection, apparaît comme un agent éditorial qui définit, par exemple, le contenu d'une collection. De ce fait, les guides thématiques font l'objet d'une éditorialisation consistant, entre autres, à déterminer les thèmes et les sujets traités dans la collection. Il s'agit donc ici de détailler plusieurs préconisations pour mettre en place un processus d'éditorialisation associé aux guides thématiques numériques.

#### 1. L'ouverture des guides thématiques au public extérieur : une réflexion en cours

Le premier choix devant être opéré est celui des destinataires des futurs guides thématiques. Il est primordial puisque de ceci dépend ensuite la nature des documents diffusés par le biais du système informatique. Effectivement, les exemples observés au sein des établissements, comme Science Po Paris et le Learning Hub de l'emlyon, montrent un fonctionnement différent. Les guides thématiques publiés par Science Po ont pour vocation à être consultés par le public extérieur tandis que les collections proposées par le Learning

---

<sup>21</sup> *Ibid.*

<sup>22</sup> EPRON Benoit, VITALLI Marcello, *L'édition à l'ère du numérique*, Paris : La Découverte, 2018, p.6

Hub d'emlyon sont uniquement à destination du public de l'Ecole<sup>23</sup>. Ainsi la bibliothèque de Science Po Paris communique des ressources et des articles consultables par le plus grand nombre alors que le Learning Hub d'emlyon valorise davantage des ressources provenant d'abonnements, et dont l'accès est limité aux élèves<sup>24</sup>.

La décision quant à l'ouverture du portail au public fait encore l'objet de discussions entre les différents services de l'Ecole. Néanmoins, selon la Direction du service de la recherche et de la documentation, la solution adoptée pourrait être hybride. Ainsi, certaines pages du site seraient lisibles par les publics extérieurs, tandis que d'autres seraient seulement accessibles par le biais d'un identifiant et d'un mot de passe. L'adoption de cette organisation dépend également de la place qui sera réservée aux ressources pédagogiques dont la conservation est actuellement assurée par la bibliothèque.

## 2. Mettre en place un processus éditorial : choix des thématiques et rédaction d'écrits

L'architecture des guides numériques se fonde sur le choix de thèmes. En ceci, ils font donc l'objet, selon la définition de Marcello Vitali-Rosati, d'une éditorialisation précise<sup>25</sup>. Dans cette perspective, il apparaît important que la création de ces guides thématiques, au sein du portail documentaire, s'inscrive dans un processus d'éditorialisation qui permettrait de déterminer à la fois les objectifs liés à la constitution de ces collections, ainsi que les sujets traités.

Les entretiens et observations des guides numériques montrent que les objectifs peuvent différer selon les établissements<sup>26</sup>. En effet, les guides numériques créés par l'ENSSIB visent, majoritairement, un public composé de professionnels de l'information, tandis que ceux élaborés par le Learning Hub de l'emlyon a pour objectif d'accompagner les étudiants dans leur parcours pédagogique<sup>27</sup>.

---

<sup>23</sup> Voir annexes 3 et 4

<sup>24</sup> *Ibid.*

<sup>25</sup> EPRON Benoit, BURGUY Florence *op. cit.*

<sup>26</sup> Voir annexes 2, 3 et 4

<sup>27</sup> Voir annexes 3 et 4

- Nos guides
- Developpement durable
  - Entreprises
  - Informations juridiques
  - Intelligence artificielle
  - Littérature
  - Un monde en transition
  - Données pays
  - Guides carrière
  - Informations sectorielles
  - Féminisme
  - Presse

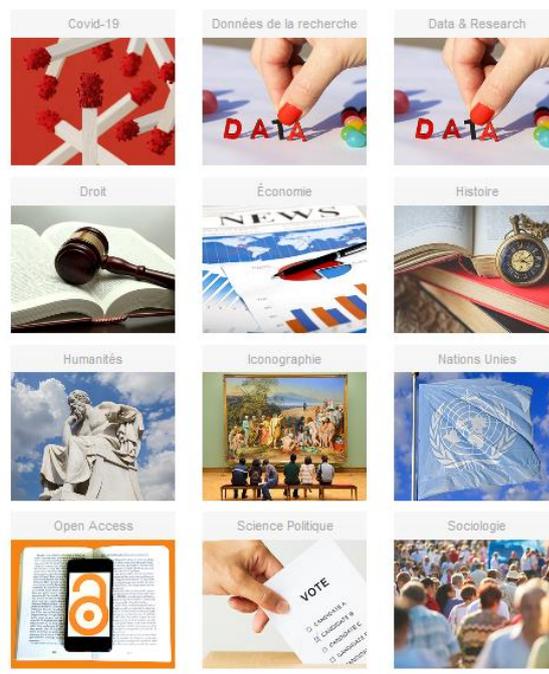
Illustration 4 : liste des guides proposés par le Learning Hub d'emlyon

Guides thématiques: Accueil

Management des bibliothèques	Services aux publics	Bibliothèques et changement climatique	Figures de bibliothécaires
Construire et aménager une bibliothèque	Politique documentaire	Bibliothèques en temps de crise l'épidémie de Covid-19	<b>Bib&amp;Co.</b> Bibliothèques et métiers du livre dans la fiction

Illustration 5: liste des guides proposés par l'ENSSIB

Les guides de Science Po Paris présentent des thèmes disciplinaires (droit, sociologie, histoire ect...) et des guides sur des sujets particuliers (Nations-Unies, Covid-19)<sup>28</sup>.



*Illustration 6 : liste des guides proposés par Science Po Paris*

Au vu du statut de l'ENM, qui a la particularité d'être un espace de formation professionnelle unique en France, les guides par discipline semblent inadéquats. Il serait en effet plus pertinent de définir des thèmes précis qui traitent conjointement du domaine du droit et de l'exercice de la justice, ceci en rapport avec la profession de magistrat. Dans cette perspective, la conception des guides aurait comme objectif d'aider les élèves magistrats au cours de leurs cursus, mais également de permettre aux magistrats de prendre connaissance des récentes évolutions juridiques.

De plus, il est possible d'insérer la création, voire la publication, de certains guides dans une conjoncture particulière. Le Learning Hub d'emlyon conçoit, par exemple, deux formes de guides : l'une se destinant à rester en continue sur le site, l'autre pouvant être diffusée de manière périodique selon l'actualité<sup>29</sup>. Aussi est-il possible pour l'ENM, si le cas se présente, d'inscrire la publication de certains guides dans une périodicité prévue à l'avance. Par ailleurs, des idées de thèmes surviennent, parfois, à la suite d'expériences vécues par les

<sup>28</sup> Voir annexe 3

<sup>29</sup> Voir annexe 4

bibliothécaires. Ainsi, le bibliothécaire responsable du guide droit de Science Po Paris a créé une page sur le sujet de l'*exception pédagogique et de recherche* pour sensibiliser les enseignants à cette problématique<sup>30</sup>. Au regard de cet exemple, les prises d'initiative des bibliothécaires pourraient contribuer à l'enrichissement des guides numériques.

**PRESENTATION DE L'EXCEPTION PEDAGOGIQUE ET DE RECHERCHE**

En France, l'utilisation de médias (images fixes, arts visuels, vidéos, livres, périodiques, musique) par les communautés enseignantes se situe dans le cadre légal de l'exception pédagogique. L'exception pédagogique et de recherche représente **l'une des exceptions au droit d'auteur**.

Le code de la propriété intellectuelle (modifié par la loi DAD/VI du 01/08/2006 puis par la loi pour la Refondation de l'École du 8/07/2013, au e) du 3° de l'article L.122-5, autorise la reproduction ou la représentation d'**extraits** d'œuvres, à des fins d'illustration pédagogique et à l'exclusion de toute fin récréative, dès lors que cette représentation ou cette reproduction ne donne lieu à aucune exploitation commerciale et qu'elle est compensée par une rémunération négociée sur une base forfaitaire versée aux sociétés de gestion collective. Elle a fait l'objet de négociations entre les titulaires des droits d'auteur (sociétés d'ajants droit), le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et le ministère de la Culture. Le premier accord a été signé en 2009 et le second en 2016.

Pour plus d'informations sur le droit des images, consultez le guide thématique **Iconographie**.

---

**CONDITIONS D'APPLICATION**

L'exception pédagogique s'applique à la présentation de documents pédagogiques en présentiel, à la diffusion numérique de documents pédagogiques pour les apprenants via les Environnements de Travail Numérique (ENT), à la mise en œuvre des sujets d'examens ou de concours ainsi qu'à l'utilisation de documents pour des actes d'enseignement, de formation des enseignants-chercheurs ou des activités de recherche.

**TOUTE DIFFUSION PUBLIQUE SUR INTERNET SORT DU CADRE DE L'EXCEPTION PEDAGOGIQUE.**

La notion d'extrait n'est plus quantifiée (sauf pour les manuels scolaires et les partitions). Un extrait est désormais défini comme **un fragment d'ampleur raisonnable et non substituable à l'œuvre intégrale**.

Le tableau ci-dessous propose un résumé des conditions d'application de l'exception pédagogique.

	En classe	Dans un ENT
Livres	Intégralité	Extraits "d'ampleur raisonnable"
Manuels	Extraits (4 pages consécutives ou 10% maximum)	
Périodiques imprimés	Intégralité	Extraits "d'ampleur raisonnable"
Images / Arts visuels	Intégralité	Intégralité possible (20 images par document maximum)
Vidéos	Extraits (6 minutes ou 10% maximum)	
Musique enregistrée	Intégralité possible	30 secondes maximum
Musique écrite / Partitions	Extraits (3 pages consécutives ou 10% maximum)	

**EXCEPTION PEDAGOGIQUE : Textes officiels et synthèses**



- **Bulletin officiel du 7 février 2020**  
Mise à jour de l'exception pédagogique concernant la taille des images
- **Bulletin Officiel du 29 septembre 2016**  
Protocole d'accord sur l'utilisation et la reproduction des livres, des œuvres musicales éditées, des publications périodiques et des œuvres des arts visuels à des fins d'illustration des activités d'enseignement et de recherche
- **CFC**  
Pour illustrer leurs cours, les enseignants peuvent être amenés à diffuser des copies de publications à leurs élèves. Le CFC donne les règles à respecter.
- **Contenus numériques : droits d'auteurs et licences libres**  
Une ressource pédagogique libre sur le droit d'auteur avec l'Université de Technologie de Compiègne
- **Faire jouer l'exception pédagogique**  
Comprendre la notion d'exception pédagogique en France et connaître les critères qui permettent d'utiliser des œuvres soumises au droit d'auteur dans un cadre éducatif.

Illustration 7 : page « exception pédagogique » présentée par la bibliothèque de Science Po Paris

Si la bibliothèque peut être une source de propositions quant aux choix des sujets abordés, il serait néanmoins essentiel d'intégrer d'autres acteurs de l'Ecole. En effet, associer les coordinateurs de formation au projet permettrait d'ancrer les collections numériques au plus près des enseignements fournis par la structure. L'ENSSIB réalise par exemple un guide thématique sur les *bibliothèques face à la crise du COVID-19* à la suite d'une demande formulée par un enseignant<sup>31</sup>. Or, des limites liées aux emplois du temps respectifs pourraient survenir. Pour pallier ces contraintes, les fonctionnalités de l'interface se révéleraient utiles en ceci qu'elles offriraient la possibilité de rendre visible, ou non, les guides. De ce fait, la création du guide resterait progressive et des interactions sur un temps long pourraient s'organiser, entre agents, par le biais de réunions ou d'échanges

<sup>30</sup> Voir annexe 3

<sup>31</sup> Voir annexe 2

électroniques. C'est le processus que met notamment en place la bibliothèque de l'ENSSIB<sup>32</sup>.

Pour présenter l'objectif des guides thématiques, des écrits, sous la forme d'introduction sont écrits par les bibliothèques. A travers ces courts textes rédigés, les bibliothèques amènent une contextualisation aux thèmes choisis. Les exemples les plus représentatifs sont les textes récents qui introduisent les guides traitant de la crise sanitaire COVID-19<sup>33</sup>.

### **Pourquoi un guide sur le Covid-19 ?**

par Natalia La Valle Torres le May 27th, 2020 | [Commentaires](#)

Soudain, les mécanismes de la globalisation sont déstabilisés, les fragiles équilibres du monde semblent avoir cassé. Des institutions supra-nationales jusqu'aux contours de notre intimité, en passant par le rôle des Etats, les cartes sont rebattues. Mais plutôt qu'à une coupure historique nette, on semble assister à la cristallisation de processus se déployant de longue date.

Il n'empêche... l'agencité du virus change nos perceptions, et invite à re-penser les termes de la vie et, donc, de la mort : santé, maladie, soin, travail, temporalités, interactions, affects, relations au vivant, aux non-humains. Elle invite également à guetter les lignes de crête que dessinent les débats en cours sur les transformations à engager. Des transformations sociales, politiques, cognitives, esthétiques, techniques, économiques et écologiques dont la nature et la portée, loin d'être consensuelles, sont déjà en dispute.

Dans ce cadre, le guide cherche à apporter une petite pierre documentaire. Inscrit dans un paysage désormais foisonnant de publications journalistiques et scientifiques sur le Covid-19, il est né d'un besoin : collecter et mettre à jour des ressources en SHS susceptibles d'intéresser la communauté de SciencesPo, et au-delà, tout en prenant un peu de distance avec l'urgence et l'angoissant matraquage médiatique.

Par ailleurs, le format blog nous permet d'expérimenter un outil d'échanges, à la fois entre bibliothécaires et avec nos publics. N'hésitez donc pas à laisser vos commentaires, à nous signaler des ressources utiles, nécessaires, étonnantes...

Le guide propose plusieurs rubriques : "Crise sanitaire, enjeux politiques", "Confinement/déconfinement", "Libertés publiques", "Un monde sur le fil", "Éducation", "Économie et travail", "Écologie et urbanisme", ou "Approches historiques", entre autres. Y sont signalés des documents officiels, des articles de presse et, bien sûr, des interventions de chercheuses et chercheurs en SHS ("La recherche à SciencesPo", "Enquêtes/projets/appels" et "Ressources par universités, organismes de recherche et éditeurs" de France et d'ailleurs).

A partir de fin septembre nous publierons progressivement de nouvelles rubriques : "Médias et communication politique", "Regards de géographes", "Arts et lettres"...

Bonne lecture !

Natalia La Valle, pour l'équipe de rédaction des guides thématiques - bibliothèque de SciencesPo

#### *Illustration 8 : exemple d'écrit introductif provenant d'un guide de Science Po Paris*

Il est possible d'intégrer cette pratique à la création des guides pour illustrer la cohérence intellectuelle des documents qui seraient communiqués. Du reste, ces textes pourraient faire l'objet d'une collaboration avec les magistrats en poste à l'ENM.

Pour finir, il serait intéressant de formaliser tous les éléments énoncés dans un document. Certaines bibliothèques conçoivent des chartes éditoriales qui détaillent les objectifs ainsi que les attentes concernant la médiation numérique. Il n'est pas obligatoire que ce document soit exhaustif. Bien que ses missions diffèrent de la bibliothèque de l'ENM, la médiathèque départementale du Rhône publie, sur son site Internet, une charte éditoriale, courte, simple

---

<sup>32</sup> *Ibid.*

<sup>33</sup> BIBLIOTHEQUE DE SCIENCE PO PARIS, Guides thématiques [En ligne] <https://sciencespo.libguides.com/> [consulté le 01 juin 2021]

et aisément utilisable en vue d'une adaptation pour les guides<sup>34</sup>. Ainsi le service pourrait reprendre ce document pour formaliser une charte éditoriale qui déclinerait les objectifs, le rôle des contributeurs ou encore les règles rédactionnelles.

La sous-partie suivante vise à transposer concrètement ces préconisations pour établir des propositions de guides thématiques.

### 3. Propositions de guides thématiques pour l'Ecole nationale de la magistrature : *Droit de l'environnement ; Justice et numérique*<sup>35</sup>

A la suite de plusieurs échanges menés avec des magistrats de l'Ecole, deux thèmes juridiques furent identifiés : le droit de l'environnement ; et l'influence du développement numérique sur l'exercice de la justice. L'intérêt de ces thèmes réside en ceci qu'ils abordent des enjeux juridiques actuels, susceptibles de faire évoluer les métiers de la magistrature dans les années à venir. Dans le cadre de ce propos, deux chartes éditoriales, réalisées selon les préconisations de la partie précédente, sont insérées en annexes<sup>36</sup>.

#### Le guide thématique : Droit de l'environnement<sup>37</sup>

Comme son nom l'indique, ce guide thématique traiterait des rapports entre le droit et les problématiques de protection environnementale. La mise en place de ce guide s'inscrirait ainsi dans un sujet d'actualité, des lois relatives au droit de l'environnement ayant été votées ces dernières années<sup>38</sup>. En outre, il appert que la réflexion juridique sur l'environnement dépasse le simple cadre national. En effet, des réglementations juridiques sont construites à l'échelle européenne et internationale.

Le guide pourrait inclure plusieurs sous-ensembles : des éléments généraux, voire introductifs pour établir une contextualisation ; une partie davantage pratique, dédiée à

---

<sup>34</sup> BIBLIOTHEQUE DEPARTEMENTALE DU RHONE, *Charte éditoriale du portail* [En ligne] <https://mediatheque.rhone.fr/default/charte-editoriale.aspx?lg=fr-FR> [consulté le 26 mai 2021]

<sup>35</sup> Cette sous-partie fut rédigée à partir d'échanges avec des professionnels de l'Ecole nationale de la magistrature. Des documents internes à l'établissement, relatifs à l'organisation des formations ; furent également utilisés.

<sup>36</sup> Voir annexes 7 et 8

<sup>37</sup> Voir la charte éditoriale en annexe 7

<sup>38</sup> Source : document interne de l'Ecole nationale de la magistrature

l'exercice de la justice ; puis enfin, pour élargir le champ du sujet, une dernière section comprenant des ressources sur les enjeux environnementaux.

Tableau 1: thèmes et sujets du guide « Droit de l'environnement »

<u>Thèmes déployés dans le guide</u>	<u>Sujets traités</u>
Le droit de l'environnement : éléments d'introduction	Définition du droit de l'environnement
	Les textes juridiques essentiels (lois, jurisprudence)
	Les associations et les affaires judiciaires en cours
	Les aspects européens et internationaux du droit environnemental
Le droit de l'environnement et l'exercice de la justice	Les particularités de l'enquête pénale environnementale
	La justice environnementale : procès et peines
Ressources sur les enjeux environnements	Développement durable
	Pollution maritime et des sols
	Changement climatique
	Protection des espèces et de la biodiversité

### Le guide thématique : Justice et numérique<sup>39</sup>

Le second guide aborderait les influences de la technologie. En effet, les développements techniques et numériques modifient actuellement de nombreuses strates de la société. Dans ce contexte des réflexions émergent concernant la diffusion des données émises par la justice et l'intégration d'outils numériques. De même, l'utilisation des algorithmes et de l'intelligence artificielle fait émerger de nouvelles interrogations autour de l'exercice de la justice, notamment le déploiement éventuel « *d'une justice prédictive* ».

<sup>39</sup> Voir charte éditoriale en annexe 8

Tableau 2 : thèmes et sujets du guide « Justice et numérique »

<u>Thèmes déployés dans le guide</u>	<u>Sujets traités</u>
L'ouverture des Open Data de la justice	Définition de l'Open Data en justice
	Accès aux décisions judiciaires
	Anonymat des acteurs de la justice
La transition numérique au sein de la justice	Portée des visioconférences
	Preuves numériques
	Calendrier des futures innovations
	Transformations numériques à l'étranger
Le développement de la justice prédictive	La place de l'intelligence artificielle et les legaltechs
	Les différentes expériences menées dans le monde
	Les conséquences sur la pratique professionnelle et les procédures judiciaires

## B. Opérer la sélection des documents à intégrer dans les guides thématiques

Si l'éditorialisation des contenus est un prérequis nécessaire à la création d'un guide, il convient, dans un second temps, de sélectionner les documents à intégrer. Dans cette perspective, plusieurs préconisations pourraient être formulées touchant tout à la fois à l'organisation du service et à la constitution des collections. Cette dernière, en outre, se composerait de deux étapes : une première phase de sélection grâce aux ressources conservées et produites par la bibliothèque, puis la mise en place de l'alimentation du guide par le biais d'une recherche documentaire complémentaire.

## 1. Une organisation spécifique : les bibliothécaires référents

Les échanges menés lors de ce travail de recherche indiquent une convergence au sein de l'attribution des missions : la nomination de bibliothécaires référents responsables d'un ou de plusieurs guides numériques thématiques<sup>40</sup>. De ce fait, ces bibliothécaires référents ont la charge de sélectionner les documents et de structurer l'information sur la page du portail. L'intérêt de cette organisation est multiple. Tout d'abord, elle permet aux bibliothécaires de développer des compétences de sélection sur des sujets précis en s'en emparant régulièrement. En effet, le bibliothécaire développe une expertise qui lui permet d'identifier la pertinence des documents, la véracité de l'information, voire la fiabilité d'une source. Ainsi les entretiens montrent que les critères de sélection, à défaut d'être formalisés par le biais d'un document, sont de cette façon, intériorisés par le bibliothécaire.

La mise en place de cette organisation, dans le cadre de la création de guides thématiques, serait pertinente puisqu'elle valoriserait, au sein de l'établissement, le rôle voire la légitimité, du bibliothécaire en tant qu'expert documentaire. Du reste, elle présenterait des similitudes avec les pratiques déjà présentes au sein du service. En effet, lors de la réalisation des bibliographies par le service, les bibliothécaires investissent un sujet particulier dans le but de transmettre un contenu riche et dense. Par ailleurs, la mise à jour annuelle de certaines bibliographies, notamment dans le cadre de la *Première Prise de Fonction* des élèves magistrats, est réalisée par les mêmes bibliothécaires qui, ainsi, développent des savoirs sur ce thème.

Parallèlement, il faudrait définir une périodicité pour organiser l'alimentation du guide via le renouvellement des documents exposés. Les entretiens réalisés présentent les bibliothécaires référents comme des agents autonomes qui organisent le temps consacré à l'ajout, ou la suppression, de ressources numériques sur l'interface<sup>41</sup>. Cette autonomie comprend notamment l'avantage d'une flexibilité temporelle, les bibliothécaires référents étant parfois amené à travailler sur d'autres projets ou missions. Cette pratique pourrait donc être transposée au service. Il serait néanmoins intéressant de suggérer, à titre indicatif, un volume horaire dédié à l'alimentation du guide. Ainsi, il pourrait être demandé de consacrer, sur l'ensemble d'un trimestre, dix heures par semaine, soit cent-trente heures<sup>42</sup>.

---

<sup>40</sup> Voir annexes 2, 3 et 4

<sup>41</sup> Voir annexes 2, 3 et 4

<sup>42</sup> Ce volume horaire est seulement à titre indicatif et peut évoluer selon les périodes.

En complément de ces premières préconisations, qui s'attachent à réfléchir sur le fonctionnement du service, il est possible de formuler d'autres recommandations, davantage méthodologiques, en vue de constituer les premières collections thématiques.

## 2. Constituer les premiers contenus des guides thématiques

Lors des entretiens, la majorité des bibliothécaires ont décrit le processus de sélection comme une opération longue<sup>43</sup>. De ce fait, il serait intéressant, pour la bibliothèque, de réutiliser d'anciennes productions documentaires (bibliographies, nouvelles acquisitions, listes de ressources) récentes, pour sélectionner les premiers articles ou documents diffusés par le biais des guides thématiques. Le bénéfice de ce procédé serait triple. Il amènerait, dans un premier temps, un important gain de temps pour les bibliothécaires en charge de cette tâche. Ensuite, l'usage de ces documents, validés par le service de la recherche et de la documentation, assurerait une fiabilité des informations. Enfin, cela permettrait de communiquer des sources qui n'ont, jusqu'alors, pas été valorisées. En effet, certaines bibliographies, notamment celles conçues pour les formateurs, ne sont pas publiées sur l'intranet de l'établissement. C'est le cas, par exemple, d'une bibliographie sur « *L'impact des algorithmes sur la décision judiciaire* ». Or, ce document, qui contient tout à la fois des références d'ouvrages et des liens de rebond vers des articles numériques, pourrait être particulièrement utile pour la création du guide thématique « *Justice et numérique* ». Dans cette perspective, le thème du « *Droit à l'environnement* » bénéficie également d'une bibliographie réalisée par la bibliothèque.

De plus, ces produits documentaires regroupent aussi bien des articles provenant de ressources gratuites que d'articles dont l'accès est payant. Cette caractéristique revêt de l'intérêt puisqu'il serait alors possible d'opérer une première sélection des ressources selon le degré d'ouverture qui sera établi pour le public extérieur. Il s'agirait de privilégier ou non les ressources gratuites déjà listées dans les bibliographies concernées. Il est également patent que la bibliothèque peut, à l'instar des pratiques observées dans d'autres structures, s'appuyer sur un ensemble d'abonnements pour rechercher des ressources à intégrer aux collections des guides thématiques<sup>44</sup>. L'Ecole dispose ainsi d'un accès à plusieurs bases,

---

<sup>43</sup> Voir annexes 2 et 3

<sup>44</sup> Voir annexe 4

parmi lesquelles *Cairn* ou la bibliothèque numériques *Dalloz*, qui contiennent des ouvrages, revues ou articles en format numérique.

Pour finir, il serait intéressant de mener une prospection afin d'éventuellement trouver, en format numérique, des livres déjà présents de manière physique au sein des collections de la bibliothèque. Effectivement, chaque année plusieurs ouvrages académiques deviennent disponibles gratuitement grâce à des sites Internet de type Open Access.

### 3. Alimenter et pérenniser le guide thématique

En complément de cette première opération d'intégration de ressources, il apparaîtrait nécessaire d'élaborer des procédures de recherche documentaire dans le but d'augmenter le nombre de références communiquées. Il s'agirait également de pérenniser l'alimentation du guide thématique. En effet, s'il est intéressant de s'appuyer sur l'expertise du personnel actuel, il n'en demeure pas moins que la responsabilité d'un guide est transmissible à un nouvel agent de la bibliothèque, notamment en cas de renouvellement de l'effectif. De ce fait, il conviendrait de répertorier les critères de sélection, ainsi que les sources à la disposition du bibliothécaire.

En premier lieu, les premiers critères pourraient être liés, de manière évidente, aux objectifs décrits lors du processus d'éditorialisation<sup>45</sup>. Le contenu des ressources doit être en adéquation avec les sujets traités par le guide. Parallèlement, il faudrait porter une attention toute particulière à la qualité informationnelle, voire scientifique, des articles, ouvrages et références diffusés sur les guides. En effet, en sélectionnant un document, la bibliothèque garantit à la source, une légitimité<sup>46</sup>. Dans cette perspective, l'Université du Québec à Montréal (UQAM) publie sur son site une page nommée « *Analyser l'information* » qui détaille la démarche intellectuelle à employer<sup>47</sup>. Celle-ci se compose de six critères : « *la pertinence du contenu, la fiabilité des sources, la réputation de l'auteur ou de l'organisation, l'objectivité de l'information, l'exactitude de l'information et, enfin, l'actualité du contenu* »<sup>48</sup> Du reste, la bibliothèque de l'ENM contient plusieurs ouvrages

---

<sup>45</sup> Voir partie précédente et annexes

<sup>46</sup> EPRON Benoit, BURGUY Florence, *op. cit.*

<sup>47</sup> UNIVERSITE DE QUEBEC A MONTREAL [En ligne] <http://www.infosphere.uqam.ca/analyser-information/evaluer-un-site-web> [consulté le 29 mai 2021]

<sup>48</sup> *Ibid.*

pouvant favoriser l'appropriation de sujets juridiques pour le bibliothécaire, sans pour autant que ce dernier devienne un expert dans le domaine.

Il existe également de nombreux outils, créés par des structures institutionnelles, pouvant faciliter l'opération de recherche. La Bibliothèque CUJAS, de l'université Paris 1, met notamment à disposition, par le biais de son site Internet *Jurisguide*, des répertoires de ressources se rapportant aux grands domaines du droit<sup>49</sup>. Cette plate-forme a, entre autres, publié un document listant toutes les ressources inhérentes au thème du *Droit de l'environnement*<sup>50</sup>. La bibliothèque de Science Po Paris expose aussi des bases de données qu'il serait pertinent d'investiguer grâce à des mots-clés<sup>51</sup>. Elle valorise également, par le biais de ces guides numériques, des sites Internet dignes d'intérêt. C'est le cas, par exemple, du site *Tendance Droit*, conçu par les éditions *LexisNexis*, qui se concentre sur l'influence de la technologie sur la justice<sup>52</sup>. *Tendance Droit* a ainsi récemment publié des vidéos traitant de l'ouverture des données de la justice<sup>53</sup>. De ce fait, ce site, absent de la bibliographie sur l'Impact des algorithmes, pourrait constituer une ressource supplémentaire pour le guide thématique *Justice et numérique*.

Ainsi, cette tâche de recherche documentaire se fonderait tout à la fois à partir de sources gratuites et payantes. Si l'acquisition de ressources électronique dédiées spécifiquement aux guides thématiques se relèverait possible, sa pertinence, elle, semble plus faible. En effet l'achat de documents uniques, en un exemplaire, reste une pratique peu développée pour les ressources numériques, comme l'ont montré les différents entretiens<sup>54</sup>. En revanche, si le budget attribué à la bibliothèque le permet, il serait alors plus intéressant de souscrire des abonnements à de nouvelles bases de documents, semblables au fonctionnement de *Cairn*, et spécialisées dans le domaine judiciaire. Ce procédé enrichirait la banque de ressources mise à la disposition du public.

Un système de veille, de type flux RSS, ou par le biais de newsletter, pourrait aussi être développé spécifiquement pour l'alimentation de ces collections. La bibliothèque de

---

<sup>49</sup> BIBLIOTHEQUE CUJAS, *Jurisguide : guide pour la recherche d'informations en sciences juridiques* [En ligne] <http://www.jurisguide.fr/> [consulté le 20 mai 2021]

<sup>50</sup> BIBLIOTHEQUE CUJAS : *Jurisguide : fiche pédagogique Droit de l'environnement* [En ligne] <http://www.jurisguide.fr/fiches-pedagogiques/droit-de-l-environnement-1/> [consulté le 20 mai 2021]

<sup>51</sup> BIBLIOTHEQUE DE SCIENCE PO PARIS, *Ressources numériques : droit* [En ligne] <https://www.sciencespo.fr/bibliotheque/fr/rechercher/ressources/#/resources?subjects=law> [consulté le 28 mai 2021]

<sup>52</sup> LEXISNEXIS, *Tendance Droit* [En ligne] <http://www.tendancedroit.fr/> [consulté le 01 juin 2021]

<sup>53</sup> *Ibid.*

<sup>54</sup> Voir annexes 2 et 3

l'ENSSIB utilise dans cette perspective l'outil Inoreader<sup>55</sup>. De même, il apparaît que la base d'articles *Europresse* présente des fonctionnalités permettant la mise en place de requêtes pour réaliser une veille à partir de mots-clés. L'utilisation de cet outil pourrait faciliter la mission de recherche. Pour finir, il serait possible d'associer le public extérieur à la sélection en les sollicitant pour proposer des sources ou des documents. La bibliothèque de l'ENSSIB propose aux visiteurs de suggérer des articles ou des ouvrages pertinents à inclure dans les guides<sup>56</sup>.

#### 4. Applications pour les guides thématiques *Droit de l'environnement / Justice et numérique*

Il s'agit ici d'illustrer le propos développé tout au long de cette partie sur la sélection des documents. Aussi, l'objectif n'est pas de présenter une collection exhaustive, voire complète. Ces applications s'inscrivent davantage dans une volonté de fournir des exemples d'articulations entre des ressources déjà sélectionnées au sein de la bibliothèque, pouvant être réinvesties, et d'autres documents issus d'une opération de recherche. Le nombre de ressources gratuites pourrait ensuite fluctuer selon le niveau d'accès défini pour le public externe à l'ENM.

En complément, deux fiches d'aide sont insérées aux annexes<sup>57</sup>. Elles présentent les sources à la disposition des bibliothécaires pour mener la recherche dans le cadre de ces deux guides.

---

<sup>55</sup> Voir annexe 2

<sup>56</sup> LA BIBLIOTHEQUE DE L'ECOLE NATIONALE DES SCIENCES DE L'INFORMATION ET DES BIBLIOTHEQUES, Guides thématiques [En ligne] <https://enssib.libguides.com/c.php?g=686367> [consulté le 26 mai 2021]

<sup>57</sup> Voir annexes 7 et 8

Tableau 3 : exemple d'application pour le guide thématique « Droit de l'environnement »

	<u>Documents présents dans des produits documentaires</u>	<u>Documents nouveaux issus d'une autre opération de recherche (récents)</u>
<u>Ressources gratuites</u>	<p><b>Rapport</b></p> <p><a href="#"><u>Une justice pour l'environnement. Mission d'évaluation des relations entre justice et environnement, octobre 2019, Ministère de la transition écologique et solidaire. Conseil général de l'environnement et du développement durable et Inspection générale de la Justice</u></a></p>	<p><b>Ouvrage</b></p> <p><a href="#"><u>Le droit d'accès à la justice en matière d'environnement, Julien Bataille (sous la dir.), 2018, LGDJ</u></a></p>
<u>Ressources payantes (accès uniquement pour les abonnés)</u>	<p><b>Article</b></p> <p><a href="#"><u>Le référé pénal environnemental : précisions de la Cour de cassation – Cour de cassation, crim. 28 janvier 2020. DUMAS-MONTADRE Aurélien</u></a></p>	<p><b>Ouvrage</b></p> <p><a href="#"><u>Le procès environnemental, Mathilde Hautereau-Boutonnet / Ève Truilhé (sous la dir.) ; Dalloz, 2021</u></a></p>

Tableau 4 : exemple d'application pour le guide thématique « Justice et numérique »

	<u>Documents présents dans des produits documentaires</u>	<u>Documents issus d'une autre opération de recherche (nouveaux documents intégrés aux guides)</u>
<u>Ressources gratuites</u>	<p><b>Article :</b></p> <p><a href="#">Le numérique, levier essentiel d'une meilleure efficacité et qualité de la justice en Europe</a></p> <p><a href="#">Yannick MENECEUR, Annales des mines, Série Enjeux numériques, n°3, Septembre 2018</a></p> <p><b>Site Internet :</b></p> <p><a href="#">Guide et Observatoire permanent de la legaltech et des start-up du droit</a></p> <p><a href="#">Village de la justice</a></p>	<p><b>Article :</b></p> <p><a href="#">Le rôle de l'éthique dans la mise en place d'une certification pour l'utilisation d'algorithmes dans le système juridique, 2019, Emilie Guiraud</a></p> <p><b>Vidéo :</b></p> <p><a href="#">De l'intelligence artificielle à l'intelligence juridique, Tendances droit, 1 mars 2021</a></p>
<u>Ressources payantes (accès uniquement pour les abonnés)</u>	<p><b>Article</b></p> <p><a href="#">Quelle place pour l'intelligence artificielle dans le processus de décision d'un juge ?</a></p> <p><a href="#">Dory REILING, Les cahiers de la justice 2019, 221</a></p>	<p><b>Article</b></p> <p><a href="#">Justice et intelligence artificielle, préparer demain - épisode I, 2020, Laurence Pécaut-Rivolier et Stéphane Robin</a></p>

## C. Le signalement des documents au sein de l'interface

La mise en place des guides thématiques induit une diffusion des ressources sélectionnées au public. Cette phase de signalement s'avère importante puisqu'elle favorise l'appropriation des contenus numériques par le public.

### 1. Une interface claire et lisible

L'emplacement des encarts, le nombre de signets ainsi que les couleurs sélectionnées participent à la lisibilité des interfaces proposées au public. De ce fait, il appert essentiel de penser l'aménagement de la page. Aussi les différents entretiens ont pu mettre en avant une recherche continue d'équilibre. En effet, l'exhaustivité d'une page présente des qualités mais aussi des désavantages, en ceci qu'elle pourrait restreindre la lisibilité d'une page. Le guide thématique déployé par Science-Po, dans le cadre de la crise sanitaire de la Covid 19, en est un exemple représentatif<sup>58</sup>. Ce guide incorpore de nombreux signets, pouvant ainsi, par la suite, entraîner une sensation de submersion informationnelle.

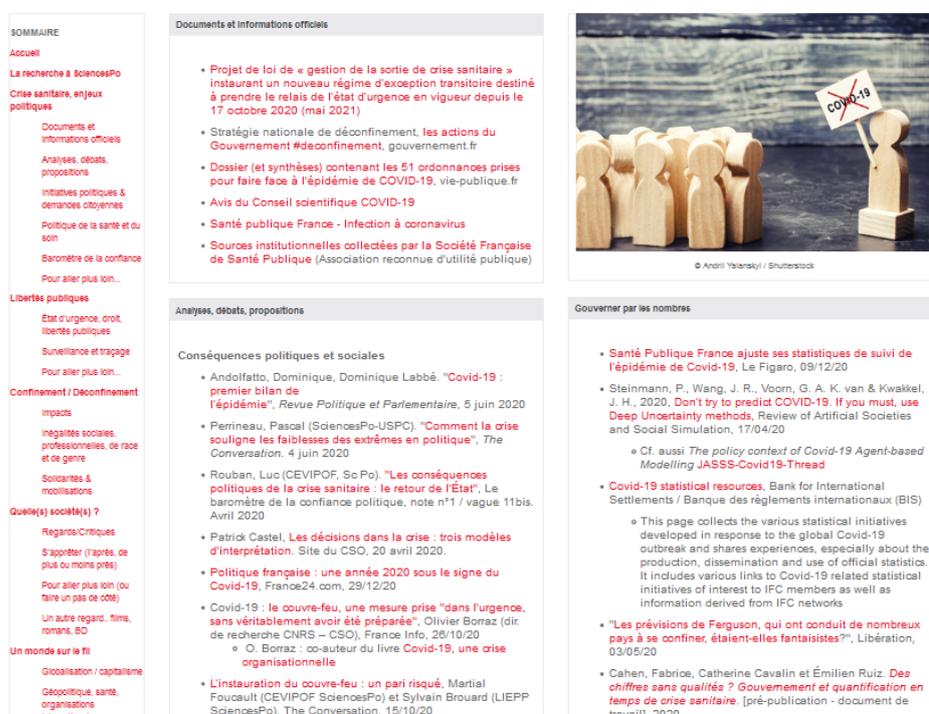


Illustration 9 : capture d'écran du guide thématique « COVID-19 » créé par Science Po

<sup>58</sup> BIBLIOTHEQUE DE SCIENCE PO PARIS, *op. cit.*

Cette réflexion se retrouve dans la pratique professionnelle, notamment en ce qui concerne la disposition des encarts. Le bibliothécaire de Science Po, par exemple, désire éviter l'écueil d'une surcharge documentaire en limitant à trois le nombre de colonnes thématiques déployées sur une page<sup>59</sup>. Aussi serait-il intéressant, pour le service de la recherche et de la documentation de l'ENM, de veiller à cette mise en forme afin qu'elle soit, sinon épurée, lisible.

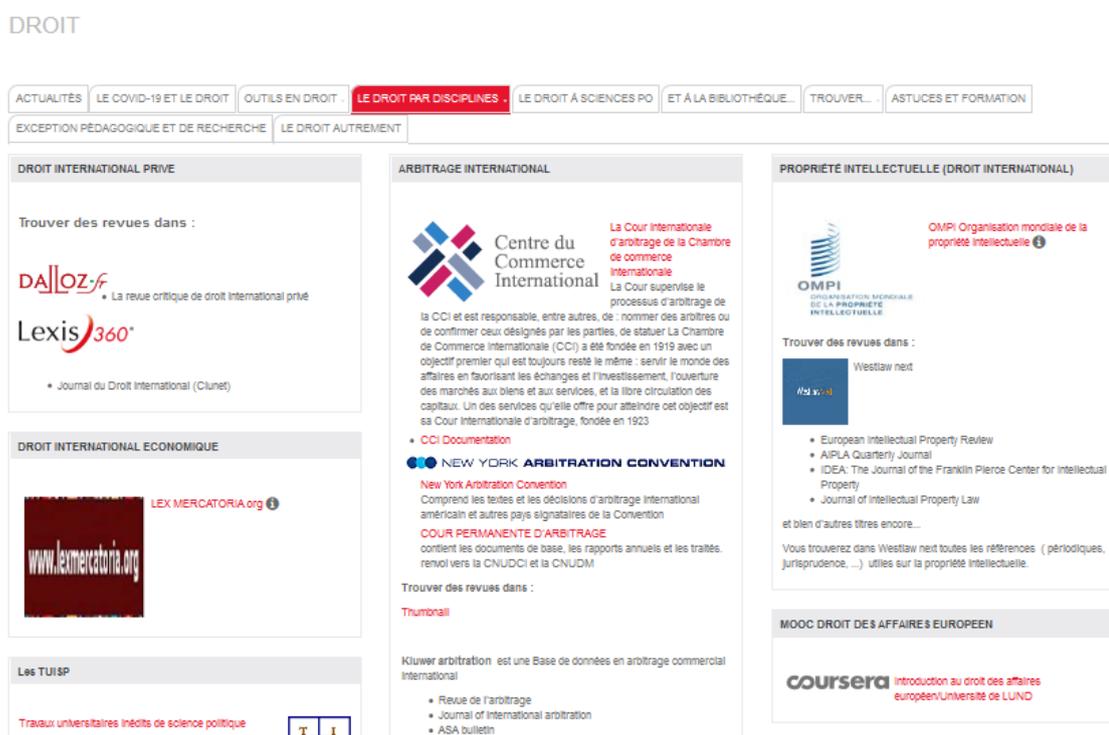


Illustration 10: capture d'écran du guide thématique « Droit » édité par Science Po

En outre, il convient également de porter une attention particulière au dynamisme de la page. L'observation de guides numériques montre une volonté, de la part des bibliothécaires, de varier la nature des documents publiés : vidéos, podcast, bandeaux numériques, encarts HTML placés sur le côté, photographies ou images. L'intégration de vidéos ou des podcasts est réalisée grâce à des connecteurs, parfois conçus à partir de partenariats. Le Learning Hub d'Emlyon a, dans cette perspective, noué une relation de partenariat, gratuite, avec France Culture afin de pouvoir diffuser des contenus<sup>60</sup>. En plus de favoriser la circulation du savoir par d'autres biais que celui d'articles, ou de monographies numériques, ce procédé atténue

<sup>59</sup> Voir annexe 3

<sup>60</sup> Voir annexe 4

l'émergence d'un caractère terne de la page. Sur la page « *Développement durable* » édité par le Learning Hub d'emlyon, il est possible d'observer un agencement qui alterne entre vidéos, bandeaux numériques pour valoriser les collections et des sites internet. Le choix d'une couleur non-agressive peut aussi un élément déterminant pour favoriser l'appropriation de ces guides par les élèves et les enseignants. Aussi, serait-il pertinent, dans le cadre de la conception des guides thématiques, de réadapter ces pratiques pour créer une interface sinon attractive, du moins ergonomique et engageante.

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

### Développement durable



### Anthropocène



**PENSER LA JUSTICE CLIMATIQUE**  
 Bourban, Michel - Presses Universitaires de France, 2018  
 Livre numérique | Source : CAIEN  
 ArticleEpistémologie Le changement climatique soulève de redoutables problèmes de justice : il rend nécessaire la réinterprétation de concepts moraux traditionnels, comme la justice et la responsabilité, et nous pousse à chercher de nouveaux concepts...

**LE TEMPS COMPTÉ DE L'ANTHROPOCÈNE**  
 Renaud Hélier  
 in *Revue française d'éthique appliquée*, 2021, 10(2), p. 42-56, 2021 - p42-57  
 Article  
 L'Anthropocène pourrait être une « fin des temps » pour l'humanité. Tout s'accélère, tout se dégrade, et l'avenir se refuse devant nous. Il faudrait-il un bond en avant, comme l'année un certain nombre d'années, sur le chemin à une

**Pour aller plus loin :**

- Nations Unies | Objectifs de développement durable
- Ministère de la transition écologique | Centre de ressources pour l'adaptation au changement climatique

**Pour aller plus loin :**

- École urbaine de Lyon | Recherche, formation et innovations en études urbaines
- Forum UEF2020 | De la terre à l'espace, un même défi éthique ?

Illustration 11 : capture d'écran de la page « Développement durable » publiée par le Learning Hub d'emlyon

## 2. Le signalement des ressources numériques et la vérification des liens de rebond

Il s'agirait également, dans le même temps, d'organiser le signalement des documents dans le but de les communiquer au public. Dans cette perspective, il apparaît que les pratiques de signalement diffèrent selon la nature des documents. Ainsi, comme le précisent Delphine Coudrin et Guillaume Hatt : « *le signalement peut être individualisé pour un livre numérique, un article, ou une image numérisée, mais doit prendre une forme plus générale*

pour une base de données ou un bouquet de revues »<sup>61</sup>. Les guides thématiques étant majoritairement constitués de ressources autonomes, c'est la forme individuelle qui devrait être ici privilégiée. Dans ce contexte, différents moyens émergent, tels que le catalogage réalisé en interne. En effet, la bibliothèque de Fresnes catalogue les sites internet en format UNIMARC comme n'importe quelle monographie existante<sup>62</sup>. Cette procédure apparaît néanmoins chronophage et difficile à mettre en place au sein du service, d'autant plus que les liens d'articles de presse, ou de blog, demeurent fragiles et qu'ils sont susceptibles de disparaître au cours des prochaines années. L'analyse des guides thématiques montre ainsi que les banques de signets, permettant le rebond vers les articles ou les documents, sont les plus fréquemment utilisées par les bibliothécaires.



Illustration 12: liste de signets présents dans un guide thématique de l'ENSSIB

<sup>61</sup> COUDRIN Delphine, HATT Guillaume, « Intégrer, signaler les ressources numériques : 20 questions-clés in *Intégrer des ressources numériques dans les collections* (sous la direction de Géraldine Barron et Pauline Le Goff Janton) p.94

<sup>62</sup> BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE LYON, *Guichet du savoir* [En ligne] <https://www.guichetdusavoir.org/viewtopic.php?f=2&t=68083&p=130956&hilit=syst%C3%A8me&sid=8998a9fe97d0cba18ac96f049aa8c256> [consulté le 21 mai 2021]

Ces listes sont particulièrement utiles pour tout ce qui relève de ressources dont la pérennité n'est pas assurée. Les problématiques juridiques faisant l'objet de régulières modifications, il est important de prendre en compte cet élément. Parallèlement, il serait intéressant de mener un signalement davantage approfondi pour certaines ressources, consultables gratuitement, telles que les monographies numériques en *open access* ou les travaux universitaires. Là encore, il est possible de réaliser un catalogage avec une utilisation importante de la zone Marc 856. La fonction de cette zone est de « *décrire l'emplacement de la ressource sur les réseaux* » et les modalités d'accès à cette ressource<sup>63</sup>. L'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur publie sur son site des conseils pour créer ces notices<sup>64</sup>. Les thèses numérisées font par ailleurs l'objet de règles bibliographiques différentes<sup>65</sup>. Il serait particulièrement intéressant, dans le cadre de ce catalogage, de recourir au thésaurus élaboré par les bibliothécaires de l'ENM. Ce procédé assurerait une cohérence à l'ensemble des collections conservées par la bibliothèque, qu'elles soient physiques ou dématérialisées. Une alternative existe également au catalogage manuel des ressources électroniques. En effet, il est envisageable, plus particulièrement pour les *ebooks*, d'effectuer un import OAI des notices à travers un transfert de métadonnées présentes dans les bases de la société Archimed. C'est la pratique que met en place le Learning Hub de l'emlyon.

De plus, la mise en place de cette forme de signalement peut être particulièrement intéressant pour constituer des carrousels de sélections. Les carrousels de sélections sont des bandeaux défilants qui permettent au public d'avoir un accès direct aux notices de catalogage, et donc, par extension, à un lien pour les ressources électroniques.

---

<sup>63</sup> JACQUESSON Alain, RIVIER Alexis, *Bibliothèques et documents numériques : concepts, composantes, techniques et enjeux*, Paris : Editions du cercle de la librairie, p. 357

<sup>64</sup> AGENCE BIBLIOGRAPHIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, *Catalogage des monographies numériques* [En ligne] [http://documentation.abes.fr/sudoc/regles/Catalogage/Regles\\_MonographieElectronique.htm](http://documentation.abes.fr/sudoc/regles/Catalogage/Regles_MonographieElectronique.htm) [consulté le 2 juin 2021]

<sup>65</sup> *Ibid.*



*Illustration 13 : exemple d'un carrousel de sélections*

Une alternative existe également au catalogage manuel des ressources électroniques. En effet, il est envisageable, plus particulièrement pour les *ebooks*, d'effectuer un import OAI des notices à travers un transfert de métadonnées présentes dans les bases de la société Archimed. C'est la pratique que met en place le Learning Hub de l'emlyon.

Pour finir, il s'agirait de mettre en place un suivi planifié des liens diffusés auprès du public. Certaines structures, telles que Science Po Paris, utilisent des fonctionnalités intégrées à la vérification des liens. Or, Syracuse ne possède pas cette application. En voie de conséquence, les professionnels du Learning Hub d'emlyon utilise le logiciel de vérification XENUS<sup>66</sup>. Ce logiciel étant disponible gratuitement, il serait alors intéressant de l'intégrer aux outils informatiques dont dispose la bibliothèque<sup>67</sup>. De surcroit, le Learning Hub d'emlyon diffuse sur son interface un lien permettant de signaler les liens brisés. Là aussi cette initiative semble pertinente et mériterait d'être employée puisqu'elle améliore la réactivité du personnel face à aux problèmes de connexion.

---

<sup>66</sup> Voir annexe 4

<sup>67</sup> SITE DE L'APPLICATION XENUS [en ligne] <https://xenus-link-sleuth.fr.softonic.com/> [consulté le 22 mai 2021]

## D. La mise en place de l'évaluation des guides thématiques et les perspectives pour la diffusion des guides thématiques

Toute action mise en place dans une bibliothèque doit être évaluée pour déterminer les réussites et les lacunes d'un dispositif. De même, il semble nécessaire d'établir une réflexion sur la manière de rendre visible ces interfaces par l'ensemble de l'établissement.

### 1. L'utilisation d'outils d'évaluation

Dans cette perspective, plusieurs outils demeurent à la disposition des professionnels de la bibliothèque : étude auprès des publics, observations des dynamiques de consultations de la plate-forme, d'échanges pour recueillir l'avis des enseignants. Néanmoins, la pertinence de certaines formes d'évaluation semble limitée<sup>68</sup>. En effet, les questionnaires auprès du public, ou la discussion avec plusieurs membres du personnel, sont parfois sujets à des biais cognitifs qui amoindrissent la véracité des informations récoltées. De ce fait, il serait plus pertinent pour l'établissement de fonder les modalités de l'évaluation sur une analyse des données statistiques. Le nombre de consultations d'articles, de téléchargements, sont autant d'indicateurs qui révèlent la portée et l'efficacité d'un dispositif. Cette évaluation des consultations est une pratique qui se retrouve au sein des établissements interrogés, chaque bibliothécaire prêtant une attention au nombre de vues associées aux guides thématiques<sup>69</sup>. Il est conseillé, dans ce cadre, d'instaurer un tableau de suivi des statistiques afin de pouvoir analyser les dynamiques observées<sup>70</sup>. Ainsi, un exemple de tableau de suivi des statistiques est inséré en annexe<sup>71</sup>.

### 2. Perspectives pour la diffusion des guides thématiques et leur valorisation

En outre, ces données pourraient être utilisées pour amorcer une analyse des pratiques informatiques. En effet, selon Benoit Epron et Florence Burguy il est primordial d'observer le parcours réalisé sur le site intranet de l'ENM par chaque usager, particulièrement les

---

<sup>68</sup> Source : entretien avec M. Benoit Epron

<sup>69</sup> Voir annexe 2, 3 et 4

<sup>70</sup> SIBILLE Chantal, « Connaissance de l'usage, évaluation, indicateurs en lecture publique » in *Intégrer des ressources numériques dans les collections* (sous la direction de Géraldine Barron et Pauline Le Goff Janton) p.137

<sup>71</sup> Voir annexe 9

élèves et les professeurs<sup>72</sup>. Il s'agirait, par le biais de ce procédé, de créer des points de rencontre entre les élèves et les ressources<sup>73</sup>. Par ailleurs, il serait possible de promouvoir le contenu des guides thématiques à travers le portail numérique MOODLE qui, de surcroît, fait l'objet de visites journalières par les élèves magistrats. De même, il serait pertinent de communiquer les modifications des guides thématiques par le biais de messages électroniques, cette pratique étant déjà pleinement intégrée au sein du service, notamment pour transmettre mensuellement les veilles juridiques et les dernières acquisitions.

---

<sup>72</sup> EPRON Benoit, BURGUY Florence, op. cit.

<sup>73</sup> *Ibid.*

## Conclusion

Officiellement validée par la Direction de l'Ecole nationale de la magistrature en 2021, l'intégration d'un portail numérique poursuit la politique de valorisation des ressources numériques mise en place depuis plusieurs années. Aussi la Direction du service de la recherche et de la documentation envisage-t-elle de concevoir, à travers le portail, des collections numériques à la destination du public, notamment par le biais de guides numériques thématiques.

Dans ce contexte des recommandations peuvent-être formulées pour favoriser la création de guides numérique thématiques « à valeur ajoutée ». Ces préconisations s'articulent autour de plusieurs domaines inhérents à la constitution de collections.

Tout d'abord, il s'agirait d'établir un processus d'éditorialisation, par lequel les bibliothécaires choisiraient, avec l'aide éventuelle des coordinateurs de formation, les thèmes traités par les guides. Dans cette perspective, il serait plus pertinent que les guides abordent des sujets précis en rapport avec l'exercice de la justice, comme le *Droit et l'environnement* ou les liens entre *Justice et numérique*. Les objectifs de ces guides pourraient être formalisés et exposés dans de courtes chartes éditoriales.

Dans un second temps, il faudrait sélectionner les ressources pour concevoir les guides numériques. Ce processus, mené par des bibliothécaires référents, pourrait se diviser en deux étapes : une première phase qui consisterait à rechercher des ressources dans les produits documentaires réalisés par la bibliothèque, puis une seconde étape qui permettrait de mettre en place l'alimentation du guide en exploitant des sources extérieures et fiables.

Parallèlement, une communication des documents serait réalisée par le biais de banques de signets insérés dans des d'interfaces dynamiques et lisibles. En complément, la bibliothèque pourrait procéder à un signalement des ressources numériques plus précis grâce à la rédaction de notices bibliographiques, ou l'importation de métadonnées. Des carrousels de sélections assureraient la visibilité de ces notices sur la page.

En outre, l'intérêt porté aux guides par le public devrait être évalué, ceci dans le but d'identifier les réussites, mais également les éventuels écueils. Aussi serait-il pertinent de réaliser cette tâche à l'aide d'un tableau de suivi des statistiques. Pour finir, l'intégration de du portail documentaire ouvre des possibilités pour renforcer les connexions entre plateforme, notamment en insérant les liens des guides au sein du cartable numérique Moodle.

De ce nouvel outil informatique pourrait émerger de futures interrogations à propos des missions du service. En effet, puisque le portail documentaire permet de regrouper, à l'intérieur de plusieurs interfaces, des ressources numériques, il se pourrait qu'une transition progressive s'opère au long terme pour remplacer certains produits documentaires. De plus, le portail documentaire ouvre de nouveaux champs de production tels que la création de dossiers documentaires sur des thèmes judiciaires en rapport avec l'exercice de la magistrature.

## Sources

### Ouvrages et articles généraux

COUDRIN Delphine, HATT Guillaume, « Intégrer, signaler les ressources numériques : 20 questions-clés in *Intégrer des ressources numériques dans les collections* (sous la direction de Géraldine Barron et Pauline Le Goff Janton) [p.90-103]

EPRON Benoit, VITALI-ROSATI Marcello, *L'édition à l'ère numérique*, Paris : La Découverte, 2018, 127 p.

EPRON Benoit, BURGUY Florence « Ce que les collections numériques font aux bibliothèques » in *Documentation bibliothèques* [En ligne] <https://www.erudit.org/fr/revues/documentation/2019-v65-n3-documentation04880/1064745ar.pdf> [consulté le 26 mai 2021]

HEURTEMATTE Véronique, *93 % des bibliothèques académiques ont des ebooks* [En ligne] <https://www.livreshebd0.fr/article/93-des-bibliotheques-academiques-ont-des-ebooks> [consulté le 21 mai 2021]

JACQUESSON Alain, RIVIER Alexis, *Bibliothèques et documents numériques : concepts, composantes, techniques et enjeux*, Paris : Editions du cercle de la librairie, 2005, 573 p.

SIBILLE Chantal, « Connaissance de l'usage, évaluation, indicateurs en lecture publique » in *Intégrer des ressources numériques dans les collections* (sous la direction de Géraldine Barron et Pauline Le Goff Janton), Paris : Presses de l'ENSSIB [p. 128-141]

### Guides thématiques

BIBLIOTHEQUE DE ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES SCIENCES DE L'INFORMATION ET DES BIBLIOTHEQUES, *Guides thématiques numériques*, [en ligne] <https://enssib.libguides.com/c.php?g=686367> [consulté le 26 mai 2021]

BIBLIOTHEQUE DE L'UNIVERSITE AIX-MARSEILLE, *Guides thématiques numériques* [en ligne] <https://bu.univ-amu.libguides.com/> [consulté le 15 mai 2021]

BIBLIOTHEQUE DE SCIENCE PO PARIS, *Guides thématiques numériques* [en ligne]  
<https://sciencespo.libguides.com/> [consulté le 01 juin 2021]

LEARNING HUB DE L'EMLYON, *Guides thématiques numériques* [en ligne]  
<https://learninghub.em-lyon.com/EXPLOITATION/guides.aspx> [consulté le 28 mai 2021]  
(accès limité aux étudiants de l'école)

## Sites internet

AGENCE BIBLIOGRAPHIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, Catalogage des monographies numériques [En ligne]  
[http://documentation.abes.fr/sudoc/regles/Catalogage/Regles\\_MonographieElectronique.htm](http://documentation.abes.fr/sudoc/regles/Catalogage/Regles_MonographieElectronique.htm) [consulté le 2 juin 2021]

BIBLIOTHEQUE CUJAS : *Jurisguide : fiche pédagogique Droit de l'environnement* [En ligne] <http://www.jurisguide.fr/fiches-pedagogiques/droit-de-l-environnement-1/> [consulté le 20 mai 2021]

BIBLIOTHEQUE CUJAS : *Jurisguide : fiche pédagogique Droit de l'environnement* [En ligne] <http://www.jurisguide.fr/fiches-pedagogiques/droit-de-l-environnement-1/> [consulté le 20 mai 2021]

BIBLIOTHEQUE DEPARTEMENTALE DU RHONE, *Charte éditoriale du portail* [En ligne] [https://mediatheque.rhone.fr/default/charte-editoriale.aspx?\\_lg=fr-FR](https://mediatheque.rhone.fr/default/charte-editoriale.aspx?_lg=fr-FR) [consulté le 26 mai 2021]

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE LYON, *Guichet du savoir* [En ligne] <https://www.guichetdusavoir.org/viewtopic.php?f=2&t=68083&p=130956&hilit=syst%C3%A8me&sid=8998a9fe97d0cba18ac96f049aa8c256> [consulté le 21 mai 2021]

BIBLIOTHEQUE DE SCIENCE PO PARIS, *Ressources numériques : droit* [En ligne] <https://www.sciencespo.fr/bibliotheque/fr/rechercher/ressources/#/resources?subjects=law> [consulté le 28 mai 2021]

ECOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE, *Conseillers prud'hommes* [En ligne] <https://www.enm.justice.fr/formation-conseillers-prud-hommes> [consulté le 25 mai 2021]

ECOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE, *Formation continue* [En ligne] <https://www.enm.justice.fr/formation-continue-francais> [consulté le 05 mai 2021]

ECOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE, *Formation initiale* [En ligne] <https://www.enm.justice.fr/formation-initiale-francais> [consulté le 03 mai 2021]

ECOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE, *Formation des magistrats étrangers* [En ligne] <https://www.enm.justice.fr/formation-des-magistrats-etrangers> [consulté le 05 mai 2021]

ECOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE, *Les 10 ans de la formation des publics non issus du corps judiciaire* [En ligne] <https://www.enm.justice.fr/actu-13022019-les-10-ans-de-la-formation-des-publics-non-issus-du-corps-judiciaire> [consulté le 25 mai 2021]

ECOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE, *Présentation de l'école* [En ligne] <https://www.enm.justice.fr/Presentation-ENM> [consulté le 03 mai 2021]

ECOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE, *Rapport d'activité 2020* [En ligne] <https://www.enm.justice.fr/sites/default/files/publications/rappa-ENM-2020v2.pdf> [consulté le 15 mai 2021]

IDNUM, *Etude comparative de Libguides* [En ligne] <http://www.idnum.fr/essais-et-test/etude-comparative-de-libguides/> [consulté le 15 mai 2021]

SITE DE L'APPLICATION XENUS [en ligne] <https://xenus-link-sleuth.fr.softonic.com/> [consulté le 22 mai 2021]

SPRINGSHARE [En ligne] <https://www.springshare.com/libguides/cms.html> [consulté le 15 mai 2021]

UNIVERSITE DE QUEBEC A MONTREAL [En ligne] <http://www.infosphere.uqam.ca/analyser-linformation/evaluer-un-site-web> [consulté le 29 mai 2021]

## Ressources et documents internes :

*ALFEO, Mise en place d'un portail documentaire – Variante : renouvellement de la solution de Gestion*

ECOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE, *Site intranet*

## Entretiens

Entretien réalisé avec M. Benoit Epron pour orienter ce travail de recherche

Entretien réalisé avec le bibliothécaire responsable du guide numérique de droit de Science Po Paris (compte rendu validé par l'intervenant situé en annexe)

Entretien réalisé avec un bibliothécaire responsable de médiation numérique de l'Ecole nationale des sciences de l'information et des bibliothèques (compte rendu validé par l'intervenant situé en annexe)

Entretien réalisé avec la responsable éditoriale du Learning Hub de l'emlyon (compte rendu validé par l'intervenante situé en annexe)

## Annexes

Annexe 1 : questionnaire posé lors des entretiens .....	II
Annexe 2 : compte rendu de l'entretien avec l'ENSSIB .....	V
Annexe 3 : compte rendu de l'entretien avec Science Po Paris .....	VIII
Annexe 4 : compte rendu de l'entretien avec le Learning Hub de l'emlyon.....	XI
Annexe 5 : charte éditoriale pour le guide thématique <i>Droit de l'environnement</i> »....	XIV
Annexe 6 : charte éditoriale pour le guide thématique <i>Justice et numérique</i> .....	XVI
Annexe 7 : fiche d'aide à la constitution des collections numériques « Droit de l'environnement » .....	XVIII
Annexe 8 : fiche d'aide à la constitution des collections numériques « Justice et numérique » .....	XX
Annexe 9 : tableau de suivi des statistiques des guides thématiques.....	XXII

## Annexe 1 : questionnaire posé lors des entretiens

Domaines	Questions posées
Les objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À quels objectifs répond la création de vos guides numériques ?</li> <li>• Ces objectifs ont-ils un lien avec les enseignements dispensés dans l'établissement ?</li> </ul>
Les moyens mis à dispositions	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quel est le nombre de bibliothécaires qui participent à la création des guides thématiques et à leur alimentation ?</li> <li>• Combien d'heures de travail nécessite l'alimentation d'un guide numérique ?</li> <li>• Un budget spécifique est-il alloué à ces guides thématiques ?</li> </ul>
L'éditorialisation et la définition des thèmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les contenus de vos guides thématiques numériques font-ils l'objet d'une éditorialisation précise ?</li> <li>• Comment avez-vous défini les thèmes de vos guides thématiques ? Ont-ils été définis grâce à l'aide des enseignants ?</li> <li>• Si oui, quels ont été les moyens utilisés pour interagir avec les enseignants ? Quelles ont été les difficultés rencontrées dans le cadre de ces échanges ?</li> <li>• Combien de temps vous a-t-il fallu pour choisir les thèmes abordés au sein des guides ? Quelles en ont été les étapes ?</li> </ul>

<p>La sélection des ressources numériques</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comment procéder à la sélection des ressources mises à disposition au sein du guide thématique numérique ? Quels sont les critères que vous utilisez pour sélectionner un document ou une ressource ? (légitimité du document, date de publication, contenu)</li>   <li>• Possédez-vous un document qui formalise les critères que vous utilisez pour sélectionner ces documents ?</li>   <li>• Comment liez-vous cette sélection aux enseignements dispensés dans l'établissement ? Un intérêt est-il porté au caractère pédagogique de la ressource ?</li>   <li>• Vous est-il arrivé d'acquérir des ressources payantes pour l'intégrer aux guides thématiques ? (un article en particulier par exemple ?) Selon vous, est-il possible de procéder à une acquisition spécifiquement pour un guide numérique ?</li>   <li>• Dans le cadre de cette recherche documentaire, comment sélectionnez-vous des ressources numériques gratuites ? Quelles sont les bases de données à privilégier ? (HAL, bibliothèques numériques liées à certains établissements)</li>   <li>• Avez-vous mis en place des systèmes de veille pour accéder aux ressources numériques en lien avec les thèmes abordés ? Si oui, comment ? Par le biais de quels outils ?</li>   <li>• Recevez-vous des ressources (articles par exemple) produites par des contributeurs extérieurs ? Recevez-vous des suggestions venant d'utilisateurs de l'interface (élèves, professeurs, chercheurs) ?</li> </ul>
-----------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<p>L'architecture des guides thématiques numériques et la signalisation des documents</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'architecture des guides thématiques, ainsi que la manière dont sont disposées les ressources numériques répondent-elles à des attentes précises ?</li> <li>• Quelles sont ces attentes (lisibilité, dynamisme de la page, attractivité) ?</li> <li>• Est-ce que vous intégrez les ressources gratuites, des livres <i>open access</i>, au sein du catalogue ? Si oui, comment procédez-vous ? Utilisez-vous des métadonnées ou des mots-clefs provenant d'un thésaurus pour indexer ces ressources ?</li> <li>• Quelles sont les fonctionnalités, type widget, que vous utilisez ?</li> <li>• À quelle fréquence les liens sont-ils vérifiés ? Quel est le nombre d'heures attribuées à cette tâche ?</li> <li>• Menez-vous des échanges avec un service de communication ? Le service de communication a-t-il une influence sur votre manière d'organiser l'interface ?</li> </ul>
<p>L'évaluation du guide</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluez-vous les guides thématiques que vous diffusez ?</li> <li>• Si oui, par le biais de quels critères ? Quelle est la fréquence de cette évaluation ?</li> </ul>

## Annexe 2 : compte rendu de l'entretien avec la bibliothèque de l'ENSSIB

Domaines	Entretien
Les objectifs	<p>La création des guides thématiques répond à la volonté de valoriser l'expertise de l'ENSSIB par le biais d'une sélection de ressources. Il s'agit de pouvoir diffuser des informations professionnelles. Les guides peuvent également servir aux élèves même si le public davantage concerné est le public professionnel. La structuration des guides n'est pas calquée sur celui des enseignements.</p> <p>Des liens entre enseignants et bibliothécaires sont présents, malgré des contraintes qui peuvent apparaître, en raison d'un manque de temps notamment. Néanmoins des guides sont le fruit de commandes provenant des enseignants tels que celui sur l'adaptation des bibliothèques face à la crise du COVID-19. Les guides peuvent être soumis à la validation des études pour être ensuite publiés. Ainsi il est possible de concevoir un guide en collaboration avec d'autres agents de l'Ecole sur un temps plus long. En outre, certaines collections numériques sont toujours en voie d'élaboration.</p>
Les moyens mis à dispositions	<p>Le nombre de bibliothécaires en charge des guides numériques sont au nombre de trois. Ils sont spécialisés sur une thématique et deviennent ainsi des interlocuteurs privilégiés sur certains sujets. Le temps de travail varie selon les périodes.</p> <p>Pour mettre en place un guide, l'opération la plus longue est celle de la sélection des ressources. Après cette opération la publication d'un guide peut s'avérer rapide si l'interface répond aux attentes (1 mois). En outre, l'alimentation du guide devient également plus aisée dès qu'une première prise en main fut réalisée.</p>

	<p>Le seul budget alloué aux guides est celui de l'abonnement annuel au service Springshare (1000 euros)</p>
<p>L'éditorialisation et la définition des thèmes</p>	<p>L'éditorialisation est peu formalisée. Néanmoins les bibliothécaires s'attachent à observer les pratiques extérieures considérées comme bonnes, dans le but de les réinvestir. Ainsi, les bibliothécaires conservent une liberté avec la possibilité de faire des essais. Une attention est portée à la lisibilité de l'interface. Les bibliothécaires rédigent des introductions et intègrent des illustrations libres de droits.</p>
<p>La sélection des ressources numériques</p>	<p>La sélection des documents est majoritairement réalisée par le biais d'une méthodologie empirique. Les bases de ressources sont valorisées, ainsi que les mémoires et les articles. Les éditions parues dans l'année sont privilégiées. La compétence du bibliothécaire, la connaissance des sources, par le biais de revues professionnelles notamment, permet de rechercher les sources. Cette connaissance s'est construite dans le temps. Les publications professionnelles sur les réseaux sociaux se révèlent également utiles, tout comme certains sites de classement.</p> <p>Aucun achat spécifique pour les guides numériques n'est pas à signaler.</p> <p>Des outils de veille, de type flux RSS, notamment par Inoreader, sont mis en place. Néanmoins des contraintes apparaissent et le service recherche un autre moyen de traitement. Une surveillance des nouvelles acquisitions et des périodiques est établie.</p>

<p>Architecture de l'interface et signalement</p>	<p>La bibliothèque de l'ENSSIB essaie de concilier l'affichage web et mobile. C'est pourquoi, les pages sont conçues de haut en bas. Elle essaie également d'amener une facilité de lecture en mêlant un aspect aéré de la page avec l'utilisation d'une police plus épaisse. L'intégration de vidéo-podcast vise à apporter du dynamisme.</p> <p>Le signalement se fait majoritairement sous la forme de liens et de signets. Il est possible, via <i>Europresse</i> de réaliser une base de requêtes pour regrouper des sources.</p> <p>La bibliothèque utilise majoritairement des widgets de type vidéo, podcast, images encart HTML.</p> <p>Un système de vérification de liens est créé grâce à l'outil <i>Springshare</i>. En outre, la bibliothèque cherche en amont à diffuser des sources pérennes</p>
<p>L'évaluation du guide</p>	<p>Libguides propose un module de statistiques qui permet d'évaluer le nombre de consultation de chacun des guides.</p> <p>Une enquête de satisfaction est envisagée (questionnaire sur l'ergonomie, le nombre de références, la structuration des informations, les thèmes abordés, les évolutions souhaitées...).</p>

### Annexe 3 : compte rendu de l'entretien avec la bibliothèque de Science Po Paris

Domaines	Entretien
Les objectifs	<p>La création des guides thématiques répond à une logique de valorisation du travail des bibliothécaires référents. Il s'agit d'un outil de diffusion du travail de veille, permettant de structurer les informations.</p> <p>Les guides thématiques sont élaborés par grandes disciplines et par sujet précis. Ces disciplines ont un lien direct avec les enseignements dispensés à Science Po Paris.</p>
Les moyens mis à dispositions	<p>Chaque bibliothécaire a en charge un guide thématique. Exceptionnellement un guide peut avoir deux bibliothécaires comme responsables. C'est notamment le cas pour Zotero.</p> <p>Le temps consacré à l'alimentation du guide thématique sur le Droit est variable selon les missions auxquelles se consacre le bibliothécaire. Le premier confinement a notamment permis de créer une page sur les rapports entre le droit et le COVID. Cette thématique a suscité un travail important de tri et de sélection des documents. La moyenne se situe aux alentours de 30 min. par jour.</p> <p>Le seul budget alloué est celui de l'abonnement annuel au service de Springshare.</p>
L'éditorialisation et la définition des thèmes	<p>Une éditorialisation est présente en ceci que les <i>Libguides</i> des grandes disciplines ont une structure similaire. Ainsi émane la volonté de retrouver une ossature semblable.</p> <p>Les bibliothécaires ont une autonomie pour créer des pages et proposer des sujets à traiter. Ainsi une page sur l'exception pédagogique a été élaborée pour pallier une méconnaissance des enseignants.</p>

<p>La sélection des ressources numériques</p>	<p>La volonté du bibliothécaire référent est d'intégrer un maximum de contenus en open access. Le guide thématique a de ce fait une vocation universelle, il doit être accessible au public. Une sélection des nouveautés est également diffusée.</p> <p>Non formalisées par le biais d'un document, des critères apparaissent néanmoins de manière inconsciente. Les bibliothécaires ont une connaissance assez précise des enseignements et des attentes. En effet, le responsable du guide thématique de droit est juriste de formation, en droit privé général et droit des médias. Les articles politiquement neutres sont privilégiés pour éviter d'éventuelles polémiques.</p> <p>Des ressources payantes ne sont pas acquises dans le cadre des guides, néanmoins Science Po est abonnée à des bases ou revues telles que <i>Dalloz</i>.</p> <p>Des newsletters <i>Dalloz/Lexisnexis</i> permettent d'assurer une veille. Les réseaux sociaux ou des sites comme Actujuridique sont également utilisés</p> <p>Science Po Paris intègre aussi, exceptionnellement, des contributions de chercheurs. Ainsi un billet fut rédigé en sociologie avec la participation d'une doctorante.</p>
<p>Architecture de l'interface et signalement</p>	<p>Une attention est portée à ne pas surcharger les pages. Ainsi, le bibliothécaire référent de droit essaie de ne pas mettre plus de trois colonnes par page.</p> <p>Certaines ressources sont cataloguées. Les fonctionnalités utilisées sont les suivantes : Vidéo, podcast, text html, document on file, google search, galerie.</p> <p>Les liens sont régulièrement vérifiés. Le bibliothécaire référent déclare vérifier les liens d'une page tous les 3 mois.</p> <p>L'agencement des interfaces demeurent libre pour ne pas freiner les initiatives. La responsable qui coordonne les guides est formée en communication. Des réunions sont organisées, tous les deux mois, pour échanger sur les guides.</p>

<p>L'évaluation du guide</p>	<p>Une attention est portée au nombre de consultations et de vues.</p> <p>Ces statistiques sont d'ailleurs mentionnées et analysées lors de l'évaluation professionnelle annuelle.</p>
------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## Annexe 4 : compte rendu de l'entretien avec le Learning Hub de l'emlyon

Domaines	Entretien
Les objectifs	<p>Les guides thématiques furent créés il y a 2 ans. Ils s'inspirent des guides communiqués par Science Po. Ils ont vocation à valoriser les ressources en ligne puisque Learning Hub d'emlyon est un espace avant tout numérique. Il s'agissait aussi de proposer un outil d'accompagnement pour les étudiant de post-bac. C'est pourquoi les guides numériques créées ont un rapport direct avec les cours organisés par l'Ecole. Les guides aident notamment les étudiants dans la réalisation de leurs projets dans le cadre de leur formation.</p>
Moyens mis à disposition	<p>Les bibliothécaires sont responsables d'un ou de plusieurs guides. C'est une tâche complémentaire qui est réalisée en discontinuité. Le choix des sujets traités par les bibliothèques peut aussi s'effectuer selon l'appétence des bibliothécaires. De même la constitution de guides peut répondre à un contexte particulier. Par exemple le guide sur le développement durable fut créé pour les besoins d'une conférence. Idéalement, il apparait qu'un bibliothécaire devrait être en charge d'un guide.</p> <p>Le temps consacré à l'alimentation des guides reste difficile à évaluer.</p> <p>Un budget spécifique n'est pas alloué aux guides.</p>
L'éditorialisation et la définition des thèmes	<p>Il existe deux sortes guides : les guides qui ont vocation à rester et les guides liés à l'actualité de l'école. Le premier type de guide bénéficie d'un modèle avec une prédisposition des encarts. La deuxième forme de guide peut être activée ou désactivée afin d'éviter l'obsolescence. Les guides en lien avec des conférences ont été définis avec l'aide des enseignants. Les pages sont prescrites par les enseignants comme des ressources utilisables par les étudiants.</p> <p>Les interactions avec les enseignements se font de manière informelle ou par le biais de réunions (1 ou 2).</p>

	<p>Le choix des thèmes fut assez rapide puisqu'ils s'inscrivent pleinement dans les enseignements et découlent des bases de données. A partir de là, plusieurs étapes émergent : 1) Choix des thèmes 2) Identification des modèles 3) Recherche d'informations 4) Recherche d'une illustration 5) Publication</p>
<p>La sélection des ressources numériques</p>	<p>Pour la constitution des guides fixes, les bases de données sont mises en avant, certains ouvrages également. Une sélection s'opère en fonction de l'actualité. Il y a la volonté de varier les sources : articles, statistiques, documentaire, VOD, podcast. Les sites institutionnels sont privilégiés.</p> <p>Il n'existe pas de document qui formalise les critères.</p> <p>L'URL du Guide est déposé dans la plate-forme de cours en ligne. Par ce biais les élèves y ont directement accès.</p> <p>Des bases de données comme HAL, Open Edition et <i>Cairn</i> sont également utilisés.</p> <p>Un système de veille n'est pas mis en place. Il n'y a pas d'intégration de contributeurs externes, les professeurs ne proposent pas d'articles.</p>
<p>L'architecture des guides thématiques numériques et la signalisation des documents</p>	<p>Un modèle est déjà établi. Les bibliothécaires essaient de rendre l'interface plus dynamique par le biais d'encarts dédiés aux évènements.</p> <p>Les attentes s'inscrivent dans une envie de donner un accès plus facile aux ressources. L'idée est d'accompagner l'utilisateur. Le souhait est d'éviter la dispersion de l'information sur la partie basse de la page afin que cela reste lisible sur ordinateurs portables.</p> <p>Des connecteurs sont intégrés pour pouvoir rebondir vers les ressources.</p> <p>Les notices d'<i>ebooks</i> sont rapatriées par un import OAI de métadonnées automatique.</p> <p>Des fonctionnalités classiques sont utilisées : HTML, Flux RSS. Un partenariat avec France Culture est établi pour diffuser les podcasts. Un widget i frame est utilisé pour visionner les vidéos.</p>

	<p>Les liens sont vérifiés grâce à l'application Xenu car Syracuse ne dispose pas de de cette fonctionnalité. Des liens sont intégrés pour permettre au public de signaler la présence de liens brisés.</p> <p>Des échanges sont menés avec le service de communication interne.</p>
L'évaluation du guide	<p>Le nombre de vues est observé. Il est calculé grâce à l'application Bitly. Il n'y a pas de fréquence préétablie.</p>

## Annexe 5 : charte éditoriale pour le guide thématique *Droit de l'environnement*

### 1-Responsabilité éditoriale

Le (ou la) responsable du service est responsable juridiquement de tous les contenus publiés, et garante de la politique éditoriale.

### 2-Objectifs du guide thématique

- Valoriser les collections numériques du service de la recherche et de la documentation
- Etre une source d'information fiable sur les dernières évolutions juridiques dans le domaine du « Droit de l'environnement »
- Diffuser des documents relatifs aux rapports entre l'exercice de la justice et le Droit de l'environnement
- Diffuser des ressources récentes rapportant les enjeux environnements

### 3-Les contributeurs

La charte éditoriale s'adresse à toute personne (professionnels du Service de la documentation et de l'Ecole nationale de la magistrature) amenée à rédiger à sélectionner des ressources et à produire des écrits pour le guide numérique.

Tout contributeur s'engage à respecter la charte éditoriale du guide thématique « *Droit et environnement* »

Les bibliothécaires référents sont les contributeurs principaux du guide. Ils disposent d'une autonomie leur permettant de proposer l'intégration de nouveaux thèmes ou sujets. La rédaction d'écrit et la conception du guide peuvent faire l'objet d'une collaboration étroite avec le personnel enseignant de l'Ecole nationale de la magistrature.

### 4-Reproduction ou représentation :

Voir mentions légales sur le site

## **5-Le public ciblé**

Les professionnels de la magistrature (élèves magistrats et magistrats) de l'Ecole nationale de la magistrature constitue principalement le public ciblé par le guide. Néanmoins certaines ressources seront accessibles au public extérieur.

## **6-Règles rédactionnelles : le style et le ton**

Les contributeurs s'engagent à :

- À ne mettre en ligne que des informations fiables et vérifiées
- À respecter la législation en vigueur par rapport au droit d'auteur.
- À mettre à jour les ressources diffusées sur le guide

Tonalité du message :

- Adapter le niveau de langage
- Employer un style informatif constitué de phrases courtes et intelligibles
- Diffuser les articles ou tribunes politiques avec neutralité et objectifs. Il est nécessaire que ces articles aient un rapport avec le guide traité.

Il convient d'utiliser les contenus non écrits (vidéo, photos, illustration) en respectant les droits d'auteur et le droit à l'image.

## Annexe 6 : charte éditoriale pour le guide thématique *Justice et numérique*

### 1-Responsabilité éditoriale

Le (ou la) responsable du service est responsable juridiquement de tous les contenus publiés, et garante de la politique éditoriale.

### 2-Objectifs du guide thématique

- Valoriser les collections numériques du service de la recherche et de la documentation
- Diffuser des informations relatives à la transformation numérique au sein de la justice
- Valoriser des ressources qui traitent de la justice prédictive et de leurs conséquences sur l'exercice professionnelle de la justice

### 3-Les contributeurs

La charte éditoriale s'adresse à toute personne (professionnels du Service de la documentation et de l'Ecole nationale de la magistrature) amenée à rédiger à sélectionner des ressources et à produire des écrits pour le guide numérique.

Tout contributeur s'engage à respecter la charte éditoriale du guide thématique « *Justice et numérique* ».

Les bibliothécaires référents sont les contributeurs principaux du guide. Ils disposent d'une autonomie leur permettant de proposer l'intégration de nouveaux thèmes ou sujets. La rédaction d'écrit et la conception du guide peuvent faire l'objet d'une collaboration étroite avec le personnel enseignant de l'Ecole nationale de la magistrature.

### 4-Reproduction ou représentation :

Voir mentions légales sur le site

## 5-Le public ciblé

Les professionnels de la magistrature (élèves magistrats et magistrats) de l'Ecole nationale de la magistrature constitue principalement le public ciblé par le guide. Néanmoins certaines ressources seront accessibles au public extérieur.

## 6-Règles rédactionnelles : le style et le ton

Les contributeurs s'engagent à :

- À ne mettre en ligne que des informations fiables et vérifiées
- À respecter la législation en vigueur par rapport au droit d'auteur.
- À mettre à jour les ressources diffusées sur le guide

Tonalité du message :

- Adapter le niveau de langage
- Employer un style informatif constitué de phrases courtes et intelligibles
- Diffuser les articles ou tribunes politiques avec neutralité et objectifs. Il est nécessaire que ces articles aient un rapport avec le guide traité.

Il convient d'utiliser les contenus non écrits (vidéo, photos, illustration) en respectant les droits d'auteur et le droit à l'image

Annexe 7 : fiche d'aide à la constitution des collections numériques « Droit de l'environnement »

<b>Droit de l'environnement</b>	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Valoriser les collections numériques du service de la recherche et de la documentation</li> <li>• Diffuser des informations relatives à la transformation numérique au sein de la justice</li> <li>• Valoriser des ressources qui traitent de la justice prédictive et de leurs conséquences sur l'exercice professionnelle de la justice.</li> </ul>
Sources disponibles pour constituer le Guide	<p>Produits documentaires de la bibliothèque</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bibliographie « <i>Droit de l'environnement</i> »</li> <li>- Autres documents relatifs aux formations sur l'environnement</li> </ul> <p>Revue et ressources électroniques acquises par l'ENM :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La bibliothèque numérique <i>Dalloz</i>, qui comprend tous les ouvrages édités par <i>Dalloz</i> ;</li> <li>- Les bases de données juridiques : <a href="#">Dalloz</a> / <a href="#">Doctrinal</a> / <a href="#">Lexbase</a> / <a href="#">Lexis360</a> / <a href="#">Lextenso</a> permettent une recherche sur la législation, la jurisprudence, sur les encyclopédies, les manuels, la doctrine et l'actualité.</li> <li>- La bibliothèque numérique <i>Dalloz</i></li> <li>- <i>Cairn</i></li> <li>- <i>Europresse</i></li> </ul> <p>Ressources institutionnelles provenant d'autres structures :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Liste de ressources CUJAS : <a href="http://www.jurisguide.fr/fiches-pedagogiques/droit-de-l-environnement-1/">http://www.jurisguide.fr/fiches-pedagogiques/droit-de-l-environnement-1/</a></li> <li>- Bases de Science Po Paris : <a href="https://www.sciencespo.fr/bibliotheque/fr/rechercher/ressources/#/resources?subjects=law">https://www.sciencespo.fr/bibliotheque/fr/rechercher/ressources/#/resources?subjects=law</a></li> </ul>

Ouvrages de la bibliothèque sur le droit de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le droit de l'environnement / Jacqueline Morand-Deville, 2019 cotation : KD MOR</li> <li>- Justice climatique : procès et actions / Marta Torre-Schaub, 2020, cotation : KD TOR</li> </ul>
Mots-clés pouvant être utilisés lors de la recherche	<ul style="list-style-type: none"> <li>- administration de l'environnement</li> <li>- associations de protection de l'environnement</li> <li>- biodiversité - dommage à l'environnement</li> <li>- droit communautaire - droit international</li> <li>- droit privé</li> <li>- droit public</li> <li>- installations classées</li> <li>- nuisances</li> <li>- paysages</li> <li>- pollutions</li> <li>- précaution</li> <li>- prévention</li> <li>- réparation</li> <li>- responsabilité</li> <li>- sanction</li> </ul>
Contributeurs externes et veille	Il est possible d'intégrer des références proposées par le public. Il est possible de mettre en place une veille par le biais de Newsletter ou de flux RSS

Annexe 8 : fiche d'aide à la constitution des collections numériques « Justice et numérique »

<b>Justice et numérique</b>	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Valoriser les collections numériques du service de la recherche et de la documentation</li> <li>• Diffuser des informations relatives à la transformation numérique au sein de la justice</li> <li>• Valoriser des ressources qui traitent de la justice prédictive et de leurs conséquences sur l'exercice professionnelle de la justice</li> </ul>
Sources disponibles pour constituer le Guide	<p>Produits documentaires de la bibliothèque</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bibliographie « <i>Impact des algorithmes sur la décision judiciaire</i> »</li> <li>- Autres documents relatifs aux formations sur l'environnement</li> </ul> <p>Revue et ressources électroniques acquises par l'ENM :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La bibliothèque numérique Dalloz, qui comprend tous les ouvrages édités par DALLOZ ;</li> <li>- Les bases de données juridiques : <a href="#">Dalloz</a> / <a href="#">Doctrinal</a> / <a href="#">Lexbase</a> / <a href="#">Lexis360</a> / <a href="#">Lextenso</a> permettent une recherche sur la législation, la jurisprudence, sur les encyclopédies, les manuels, la doctrine et l'actualité.</li> <li>- La bibliothèque numérique Dalloz</li> <li>- <i>Cairn</i></li> <li>- Europresse</li> </ul> <p>Ressources institutionnelles provenant d'autres structures :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bases de Science Po Paris : <a href="https://www.sciencespo.fr/bibliotheque/fr/rechercher/ressources/#/resources?subjects=law">https://www.sciencespo.fr/bibliotheque/fr/rechercher/ressources/#/resources?subjects=law</a></li> <li>- Libguides Science Po Paris : <a href="https://sciencespo.libguides.com/droit">https://sciencespo.libguides.com/droit</a></li> <li>- Privilégier les sites institutionnels, ou de titre de presse, qui traitent des rapports entre la justice et le développement numérique : <i>Tendance droit</i> par exemple</li> </ul>

Ouvrages de la bibliothèque sur le droit de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Décider avec les algorithmes : quelle place pour l'Homme, quelle place pour le droit ?</i> / Sonia Desmoulin-Canselier et Daniel Le Métayer, cotation : H DES</li> <li>- <i>Les défis de la justice numérique [dossier]</i> / publié par l'Ecole nationale de la magistrature, cotation : H DEF</li> </ul>
Mots-clés pouvant être utilisés lors de la recherche	<ul style="list-style-type: none"> <li>- open data</li> <li>- intelligence artificielle</li> <li>- transformation numérique de la justice</li> <li>- éthique</li> <li>- legaltechs</li> <li>- algorithmes</li> <li>- justice numérique</li> <li>- justice prédictive</li> <li>- office du juge</li> <li>- magistrats</li> <li>- droit</li> </ul>
Contributeurs externes et veille	Il est possible d'intégrer des références proposées par le public. Il est possible de mettre en place une veille par le biais de Newsletter ou de flux RSS

Annexe 9 : tableau de suivi des statistiques des guides thématiques

Mois Guides thématiques	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Droit de l'environnement												
Justice et numérique												

# Table des matières

<b>Introduction.....</b>	<b>1</b>
<b>I. Portail documentaire et guides thématiques : l'intégration de nouveaux outils au sein de l'Ecole nationale de la magistrature.....</b>	<b>3</b>
A. L'Ecole nationale de la magistrature et ses missions .....	3
1. La formation initiale et la formation continue.....	3
2. D'autres formations de l'ENM.....	4
B. Activités et fonctions du Service de la recherche et de la documentation .....	5
1. Les fonctions de service au public et de conservation des documents.....	5
2. La production de contenus documentaires et le Prix de l'ENM.....	6
C. L'intégration d'un portail documentaire et la valorisation de nouvelles ressources	8
1. La contextualisation du projet .....	8
2. Le développement d'un nouvel outil de médiation .....	9
3. Le système Syracuse : des fonctionnalités permettant la création de guides thématiques.....	10
<b>II. La création des guides thématiques : préconisations et outils .....</b>	<b>14</b>
A. La conception de l'éditorialisation d'un guide thématique.....	14
1. L'ouverture des guides thématiques au public extérieur : une réflexion en cours	14
2. Mettre en place un processus éditorial : choix des thématiques et rédaction d'écrits	15
3. Propositions de guides thématiques pour l'Ecole nationale de la magistrature : <i>Droit de l'environnement ; Justice et numérique</i> .....	20
B. Opérer la sélection des documents à intégrer dans les guides thématiques .....	22
1. Une organisation spécifique : les bibliothécaires référents .....	23

2.	Constituer les premiers contenus des guides thématiques.....	24
3.	Alimenter et pérenniser le guide thématique.....	25
4.	Applications pour les guides thématiques <i>Droit de l'environnement / Justice et numérique</i> .....	27
C.	Le signalement des documents au sein de l'interface .....	30
1.	Une interface claire et lisible.....	30
2.	Le signalement des ressources numériques et la vérification des liens de rebond 32	
D.	La mise en place de l'évaluation des guides thématiques et les perspectives pour la diffusion des guides thématiques .....	36
1.	L'utilisation d'outils d'évaluation .....	36
2.	Perspectives pour la diffusion des guides thématiques et leur valorisation ..	36
	<b>Conclusion .....</b>	<b>38</b>
	<b>Sources .....</b>	<b>40</b>
	<b>Annexes .....</b>	<b>I</b>